

TRÈVE

L'ÉCHO de FRONTENAC



Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

Vol. 54, No 8

L'Écho de Frontenac, mardi, 22 février 1983

35¢

Ligne d'autobus Lac-Mégantic - Québec

La Commission des Transports ordonne au transporteur de maintenir le service quotidien

Page A-3

Lily Cloutier au Gala des Lauréats

Lire en page B-4



Avant de participer aux finales provinciales des Jeux du Québec à St-Léonard au début du mois de mars, Lily Cloutier de Lac-Mégantic ira à Montréal, samedi, pour recevoir son trophée à titre de lauréate en patinage artistique, représentante de la région de l'Estrie.

(Photo l'Écho)

Réfection de la carte électorale

St-Sébastien, Lambton, St-Romain et Stornoway expriment leur attachement à la région de Lac-Mégantic

Page A-3

X X X

Avec la venue des M.R.C.

Un nouvel organisme voit le jour dans le monde municipal

Page A-5

X X X

Proclamation

Semaine de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur

Page A-6

X X X

FINIES LES VACANCES



Pour ce cégépien de Lac-Mégantic, la trêve intervenue entre le gouvernement et la Centrale de l'Enseignement du Québec signifie la fin d'une vacance "forcée"... passée agréablement sur le lac Mégantic à pêcher le perchaude et le saumon. Les étudiants retournaient tous en classe lundi.

(Photo l'Écho)

À St-Ludger
COLLISION
entre un camion et un
autobus scolaire

Lire en page A-4

Un convoi du C.P. dévalisé

**Les policiers retrouvent
10 pneus enfouis dans la neige**

Lire en page A-17

CARTES PROFESSIONNELLES



**François DORÉ Pierre G. PICARD
Dyane PERREAULT**
AVOCATS et PROCUREURS

Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic - G6B 1H2

AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS

5284 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-2776

ANDRÉ TURGEON
AVOCAT

5175 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC, Qué. 583-1477

PARADIS, GIGUERE et PAIEMENT
Claude PARADIS, Robert GIGUERE
et Rose-Anne PAIEMENT
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

ARPEUTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPEUTEUR GEOMETRE

4333 Baie des Sables - G6B 1R5
LAC-MÉGANTIC (819) 583-3936

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h00 à 5h00 et 7h00 à 9h00

3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-4707

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-2288

Bélanger Hébert
COMPTABLES AGRÉÉS

5330 boul. des Vétérans, LAC-MÉGANTIC - (819) 583-0611
234 Dufferin, Sherbrooke, (819) 563-2331 - Zonith 1-800-567-6101
511, 1re Avenue, Aboussay, (819) 879-5499
314, rue Principale, Comarville, (514) 263-2087

COMPTABLES

MICHEL COUTURE, C.G.A.,
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ
ST-GEORGES 45, 151e Rue Est, Tél. (418) 227-0022

LAMBTON, (mardi) LA GUADELOUPE
Clinique Médicale Bureau Notaire Lacasse
Tél. (418) 486-7480 Tél. (418) 459-6438

FERNAND GRONDIN, C.G.A.
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

5175 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-2673

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUDE
et Ass., comptables agréés

4516 rue Laval - LAC-MÉGANTIC - (819) 583-4363
G6B 1C5

COMPTABLES

Gaston Quirion
COMPTABILITÉ AGRICOLE
déclarations d'impôt et salaire

R.R. 1, ST-LUDGER 549-2296

JEAN-ROCK THIBAUDEAU, d.d.
DENTUROLOGISTE

20, 12e rue, St-Georges Bce (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-4224
Rts. 228-7154

ROGER DUMAS, d.d.
DENTUROLOGISTE
4639 RUE LAVAL 583-0669

du lundi au vendredi de 9h à 5h
le soir sur rendez-vous

DENTUROLOGISTES

GUY PERREAULT, d.d.
DENTUROLOGISTE
LAC-MÉGANTIC

URBANISTES

Mario LEBEAU,
géogr. M. URB., A.Q.U.
Raymond CADIEUX,
tech. professionnel

5240 boul. des Vétérans
Lac-Mégantic (819) 583-2431 150 rue Vimy Nord, Sherbrooke
(819) 567-6927 (sans frais)

CHIROPATICIENS

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval
LAC-MÉGANTIC, P. Qué. 819-583-0128

INGENIEURS-CONSEILS

**Lemieux, Royer
Donaldson, Fields & Ass.**
INGENIEURS-CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux - Structures

5240 boul. des Vétérans 144 nord, rue Vimy
Lac-Mégantic Raymond Demers, ing. Sherbrooke
(819) 583-2431 Raymond Cadieux, t.p. (819) 562-3876

CHIROPATICIENS

YVAN PLAMONDUN, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champlain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous: 583-3343
52e, rue Frontenac - Lac-Mégantic - Pour médecin de garde, composez

Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C. 583-1529
Dr Normand Dussault, m.d., L.M.C.C. 583-2388
Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C. 583-3516
Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C.
Dr Claude Madaou, m.d.

MEDECINS

WOBURN
Centre Municipal
Jeudi soir

DR PIERRE LAVIGNE, m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL

5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

NOTAIRES

DENIS BELANGER
NOTAIRE

Rue Principale LAMBTON
C.P. 37 Tél. (418) 486-7256

NOTAIRES

ALAIN DUMAS, notaire

à LA PATRIE le mercredi de
1h. à 6h. - 1-888-2662

WEEDON
bur.: 1-877-2377
rés.: 1-877-2114

NOTAIRES

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES
Me Drouin est cessionnaire des greffes des
notaires C. E. Côte et DeLourdes Lippe

4927 Laval LAC-MÉGANTIC 583-0787

NOTAIRES

Jean-Paul Normand, notaire

5256 rue Frontenac tél. 583-4442
[édifice Ph. C. Charron] LAC-MÉGANTIC

NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES

VEILLEUX et BOULANGER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
5175, Frontenac, LAC-MÉGANTIC, 583-3141

69 rue Principale 141, rue Dallaire
Lac-Drolet, 549-2922 St-Ludger, 548-5438

OPTOMETRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez

Bureau: 583-0404 5050 rue Frontenac
5058 rue Frontenac

OPTOMETRISTES

J.-P. PARADIS, d.c., l.s.c.o.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Pour rendez-vous: - Entraînement visuel

583-4700 5035 boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

STATISTIQUE

Statistique Canada informe que les ventes d'automobile ont fait un plongeon de 22,7% en 1982 par rapport à l'année précédente. Les petites japonaises ont pris 25% de ce marché comparativement à 23% l'année précédente.

La coutume d'envoyer des cartes pour le jour de la Saint-Valentin est due à Esther Howland, des États-Unis, qui décida après avoir fini ses études collégiales de vendre ses propres créations de cartes. Son père qui tenait une papeterie vit les demandes affluer et ainsi en 1847, elle reçut des commandes qui s'élevèrent à \$5,000.

Les grandes villes du nord-est des États-Unis ont connu l'une des pires tempêtes du siècle. Cette tempête la plus grave depuis 40 ans a fermé toute la côte Atlantique, de la Caroline jusqu'à New-York. Plus d'un mètre est tombé par endroits bloquant les routes, fermant les écoles, et les aéroports.

Pendant que les aéroports de l'est des États-Unis étaient fermés, les avions étaient dérottés vers Mirabel qui a accueilli 27 appareils pour un total de 5,000 passagers, ce qui a rappelé pour l'aéroport les heures de gloire des jeux de 1976 alors qu'une trentaine de Boeing 747 y atterrirent tous les jours.

Dans les Alpes Italiennes, dix personnes ont trouvé la mort alors qu'une télécabine a décroché à cause du vent et a percuté deux autres cabines les précipitant au sol d'une hauteur de 20 mètres.

Jean-Paul II a annoncé qu'il se rendra en visite pastorale au Costa Rica, Nicaragua, Panama, Salvador, Guatemala, Honduras et Haïti dans les dix premiers jours de mars. Cette visite est le 16e voyage du pape à l'étranger.

Au Salvador, l'archevêque Mgr Arturo Rivera a lancé un appel en faveur de l'instauration d'un cessez-le-feu entre la guérilla et les forces gouvernementales pendant la visite du pape.

Aux termes d'une réunion de trois jours à Alger, l'OLP rejette le plan Reagan en vue de négocier un traité de paix avec Israël.

Des sources militaires américaines ont informé que les États-Unis vont renforcer leur dispositif de surveillance du bloc soviétique en déployant de nouveaux avions-espions en Europe. Ces mesures s'imposeraient à cause d'un renforcement sans précédent de l'arsenal nucléaire soviétique.

Klaus Barbie, "le boucher de Lyon" ex-chef de la Gestapo, réfugié en Amérique du Sud, a été expulsé vers la France après 33 années de protection en Bolivie. Il s'est rendu célèbre par ses ordres de déportation de milliers de juifs. Il a également fait torturer et exécuter de nombreux résistants. Barbie a été ramené en France pour y subir son procès pour crimes contre l'humanité.

L'auteur de la fameuse série des "Maigret", l'écrivain belge Georges Simenon, a fêté son 80e anniversaire. Plus de 220 oeuvres de cet auteur sont vendues aux quatre coins du monde.

La société Budd du Michigan a retiré la plainte qu'elle avait logée contre les autorités du métro de New-York à la suite du contrat d'une valeur de 1 milliard \$ avec la société Bombardier.

La British Airways a accepté de mettre gratuitement deux Boeing 747 à la disposition de 600 parents de soldats britanniques morts pendant la guerre des Malouines, pour effectuer un pèlerinage dans l'archipel de l'Atlantique sud. 255 soldats britanniques sont morts pendant le conflit qui a opposé la Grande-Bretagne à l'Argentine.

Anne Hébert, prix Fémina 1982 avec son oeuvre "Les Fous de Bassan" a annoncé qu'une décision sera prise prochainement pour porter son oeuvre au grand écran.

Les Champignons Slack Ltée, une compagnie de Waterloo, menacée de faillite après 80 ans d'activités, a obtenu un sursis jusqu'au 15 juin, où le propriétaire présentera ses solutions.

Selon un sondage Gallup, 72% des Canadiens seraient prêts à accepter des hausses salariales modérées allant pour les douze prochains mois.

Un train de Via Rail, Halifax-Montréal, a déraillé à Rimouski causant des blessures à treize personnes dont deux grièvement.

Le congrès à la direction du Parti libéral du Québec, pour remplacer le chef démissionnaire Claude Ryan, aura lieu les 13, 14, 15 octobre.

Le président de l'Assemblée nationale M. Claude Vaillancourt, a annoncé qu'il laisserait son poste.

Statistique Canada informe que les ventes d'automobile ont fait un plongeon de 22,7% en 1982 par rapport à l'année précédente. Les petites japonaises ont pris 25% de ce marché comparativement à 23% l'année précédente.

Montréal se retrouve en 5e position parmi les six plus grandes villes canadiennes au chapitre du revenu des contribuables. Le contribuable moyen à Montréal a déclaré un revenu de \$13,901. Le classement par revenu élevé est le suivant: Calgary, Vancouver, Edmonton, Toronto, et Montréal.

Ligne d'autobus Lac-Mégantic - Québec...

La Commission des Transports ordonne au transporteur de maintenir le service quotidien

La Commission des Transports a accueilli favorablement les prétentions de la Ville de Lac-Mégantic et de six autres corporations municipales sur la nécessité de maintenir un service quotidien d'autobus entre Lac-Mégantic, Saint-Georges et Québec.

Dans une décision rendue le 4 février, la vice-présidente de la Commission, Me Lise Lambert, refuse à la compagnie Les Autobus Fortin et Poulin Inc. de Saint-Georges de Beauce la permission de modifier son horaire en enlevant tous les départs les mardis, mercredis, jeudis et samedis. Ce qui aurait eu pour effet de priver la région de Lac-Mégantic de tout service de transport en commun vers Saint-Georges et Québec quatre jours sur sept.

Les Autobus Fortin et Poulin Inc. réclamaient une telle autorisation en raison des coûts déficitaires de cette ligne, les jours de semaine.

En étudiant les états financiers de l'entreprise, la

Commission constate que la diminution du service entre Lac-Mégantic et Saint-Georges ne permettait par pour autant de réduire le déficit d'opérations de la compagnie d'autobus. Me Lambert écrit: "Pour réellement faire disparaître les services non rentables dans le contexte actuel des opérations du détenteur, il faut réellement supprimer complètement les services sur cette ligne entre Lac-Mégantic et Saint-Georges.

"Comme les usagers souffriraient de la disposition de leur service quotidien et que la Commission ne peut voir des économies significatives, il est donc souhaitable de maintenir ce service dans sa forme actuelle".

Au cours d'audiences publiques tenues à Lac-Mégantic, le 30 novembre, l'échevin Ovila Bolduc, au nom du conseil de ville, avait fait valoir le sentiment d'isolement que ressentent les méganticois par suite de la disparition des services passagers par chemin de fer et avait insisté sur le maintien des

liens actuels d'autobus, quitte à améliorer le service plutôt que de le diminuer.

Six autres corporations municipales appuyaient Lac-Mégantic dans sa démarche: celles de Lac-Drolet, de St-Ludger Village, de Woburn, de St-Robert Bellarmin, de Saint-Georges et de Frontenac.

Entre Lac-Mégantic et Beauceville, le service est désormais restreint à un seul voyage par fin de semaine, et dans une seule direction, soit le vendredi soir de Beauceville vers Lac-Mégantic. "Ce service en commun qui était déjà très amputé n'a fait l'objet d'aucune représentation particulière" note Me Lambert dans l'exposé de sa décision.

A Lac-Mégantic, l'autobus pour Québec continuera donc de partir et d'arriver aux mêmes heures, grâce à l'intérêt qu'ont porté au dossier certaines corporations municipales.

Vols éclaircis

Les membres de la Sûreté Municipale ont mis la main sur les voleurs de meubles qui avaient cambriolé un entrepôt de la firme Bestar au début du mois de janvier.

Deux hommes de la région doivent comparaître ces jours-ci devant un juge de la Cour des Sessions de la Paix pour répondre à des accusations de vol. Une partie des pièces de mobilier a été retracée dans le domicile de l'un des deux hommes, le reste ayant été récupéré chez des citoyens de la ville qui les avaient achetés de bonne foi.

L'enquête des policiers a permis en même temps de retrouver des objets rapportés volés à l'usine Mistral en 1981, de même que d'autres outils et articles pour lesquels la police n'avait jamais reçu de plainte. D'autres accusations seront donc portées contre ces mêmes individus.

En tout, une dizaine de personnes sont appelées à comparaître au cours du mois de février en rapport à des vols, tentatives de vol et conspiration.

Réforme de la carte électorale...

Quatre municipalités expriment leur attachement à la région de Lac-Mégantic

par Rémi Tremblay

Il sera difficile pour les auteurs de la carte remaniée des circonscriptions électorales fédérales en Estrie de convaincre les édiles municipales de St-Sébastien, Lambton, St-Romain et Stornoway du bien-fondé de leur proposition de retrancher ces quatre municipalités du comté de Mégantic-Compton-Stanstead pour les amener tout bonnement dans le comté de Frontenac.

Des porte-paroles de chacune de ces municipalités se sont présentés à Sherbrooke, le 15 février, devant la commission que préside le juge Gabriel Roberge, pour demander à demeurer avec leur région d'affinité, celle de Lac-Mégantic.

Exposant tour à tour leur point de vue, les membres de la délégation de Mégantic-Compton-Stanstead qui comprenait, outre les représentants municipaux et ceux de la MRC du Gra-

nit, le député fédéral Claude Tessier et le seul organisme apolitique à être présent, la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic, ont tous clairement fait savoir au juge Roberge et aux autres juristes de la commission qu'ils souhaitaient le maintien des délimitations actuelles de la circonscription qui tiennent mieux compte, à leur avis, des affinités géographiques et humaines.

Dans son mémoire, la

Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic, par la voix de l'un de ses directeurs, M. Paul Gauthier, estime que l'élimination de St-Sébastien, Lambton, St-Romain et Stornoway de la circonscription de Mégantic-Compton-Stanstead aurait pour effet de désorienter la population des secteurs concernés, "laquelle est étroitement liée à la région de Lac-Mégantic dans les domaines concernant l'éducation, la santé, les services

gouvernementaux, le commerce et l'importante industrie touristique".

Le député fédéral Claude Tessier est venu réclamer le statu quo dans son comté, s'opposant même à l'élimination du comté de son collègue à la Chambre des Communes, M. Alain Tardif, député de Richmond. Selon la réforme proposée, ce comté serait éliminé de la carte, privant ainsi l'Estrie d'un porte-parole à Ottawa.

M. Tessier suggère un échange entre son comté et celui de Sherbrooke. Il

conserverait Fleurimont et accepterait la municipalité de Lennoxville, si Sherbrooke pouvait reprendre Rock Forest et Deauville. Avec Lennoxville et les villes frontalières, Claude Tessier serait mieux armé pour défendre les revendications des populations de langue anglaise de l'Estrie.

Les membres de la Commission doivent prendre le temps nécessaire pour lire et relire les différents mémoires entendus avant de poursuivre leur travail.

Un cours d'informatique sera offert dès l'automne '83

Dès l'automne 1983, Télé-Université sera en mesure d'offrir à Lac-Mégantic, un cours d'initiation à l'informatique afin de permettre aux gens intéressés de mieux s'adapter aux facilités technologiques.

Selon le responsable de l'organisation des cours, M. Réal Perreault, la non-disponibilité des quarante terminaux de type "Platon" utilisés par la Télé-Université un peu partout à travers le Québec l'a empêché de concrétiser pour la session d'Hiver 1982-83 ce désir exprimé par un groupe de la région.

Cependant, tout est mis en oeuvre à l'heure actuelle pour que la région de Lac-Mégantic soit parmi les premières sur la liste des réservations pour l'automne prochain.

Le terminal devrait être installé sur place dès la fin de l'été pour ainsi entrer en opération dès le début des cours, en septembre.

Un récent article sur ce cours, paru dans l'"Écho de Frontenac", a éveillé l'attention d'un bon nombre de citoyens, de sorte que, selon l'un des promoteurs locaux, M. Robert

Mercier, le nombre minimum d'inscriptions est maintenant assuré d'être atteint.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur formulaire d'inscription à la Télé-Université avant juin '83, en spécifiant bien qu'il s'agit du cours d'informatique pour la session d'Aut-

tomne '83.

Rappelons que le cours donne droit à trois crédits de niveau universitaire et que les conditions d'admissibilité sont: 1) détenir un diplôme d'études collégiales ou 2) être âgé(e) d'au moins 22 ans et 3) détenir une expérience pertinente et une connaissance suffisante du sujet.

La Chambre de Commerce revient à la charge pour le nom de "Mégantic"



M. PAUL GAUTHIER

(RT) - La tenue d'audiences publiques de la Commission de révision de la carte électorale fédérale du Québec, la semaine dernière à Sherbrooke, a permis à la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic de revenir à la charge, pour la troisième fois en l'espace de trente ans, pour suggérer l'em-

ploi du nom "Mégantic" comme désignation de la circonscription électorale de Mégantic-Compton-Stanstead.

Les arguments présentés au juge Gabriel Roberge par l'un des directeurs de la Chambre, M. Paul Gauthier, sont d'ordre historique et géographique. Historique d'abord, puisque le nom de "Mégantic", qui se traduit dans la langue des abénakis par "lieu de rencontre", a été légué à la région par les populations amérindiennes indigènes; et géographique, en raison de la présence du Mont Mégantic et du lac Mégantic qui inspirent une fierté régionale aux habitants des villes et des villages qui les entourent.

"Étant d'origine amérindienne, ce nom de

"Mégantic" s'avère représentatif et, à l'instar d'autres régions qui affichent une fierté régionale quant à l'identification de leur comté, nous suggérons à la Commission que l'appellation soit amendée pour porter le nom de "Circonscription électorale de Mégantic", conclut le mémoire.

Pourquoi un seul nom? La commission propose de soustraire les villes frontalières de Beebe, Rock Island, Stanstead de leur comté, et de désigner le nouveau territoire sous le nom de "Compton-Mégantic", pour ainsi le distinguer de "Mégantic-Compton" au provincial.

La Chambre dit craindre que d'ici peu, le gouvernement fédéral élimine les appellations à noms

composés, comme il a déjà commencé à le faire, pour ne conserver que le premier nom de la désignation. "Compton-Mégantic" pourrait bien être amendé pour "Compton" ultérieurement, ce qui anéantirait plusieurs décennies de lutte juridique, tant au niveau provincial que fédéral pour faire accepter une désignation unique pour cette région, celle de "Mégantic". Des revendications qui remontent presque à la création de la Confédération canadienne, soulignait lui-même le juge Roberge, visiblement au courant du dossier.

La Chambre de Commerce était le seul organisme présent aux audiences et a soumis un avis portant sur l'appellation du comté.

Le plein de taxes s.v.p.

Qui empoche, pensez-vous les 49.60¢ que vous versez en moyenne pour un litre d'essence à votre station-service? La Fédération des Détaillants d'essence a épluché la question pour ainsi apprendre ce que ses membres savaient déjà... c'est-à-dire que les pompistes ne sont que des percepteurs de taxes pour les gouvernements.

Pour chaque litre, le détaillant collecte 31.40¢ en taxes et royautés provinciales et fédérales, soit 63,31% du prix total, réparties comme suit: 15.20¢ en taxe routière provinciale; 4.89¢ en royautés et taxes à la province productrice; 7.21¢ en taxes fédérales sur la production du brut; 1.5¢ en taxe d'accise fédérale; 2.60¢ en taxe de vente fédérale.

Une fois payées les taxes, où va le reste? La part du producteur se monte à 7.16¢ le litre; la cueillette et le transport prélève 0.97¢; le coût du raffinage et de la commercialisation du produit équivaut à 10.07¢.

Que reste-t-il comme profit brut du détaillant: "Nil" donne-t-on à la fin du calcul!



L'autobus scolaire, propriété de M. Albert Gagnon de St-Ludger, est une perte complète. Quelques pieds de plus et c'était les enfants, derrière qui écopaient... (Photo l'Écho)



Le camion n'était plus qu'à une centaine de pieds de l'intersection quand le chauffeur de l'autobus, a décidé de traverser la route 204. (Photo l'Écho)

Collision entre un camion et un autobus scolaire à St-Ludger

Les 19 passagers jeunes s'en sortent avec la peur

(St-Ludger) - Une collision entre un autobus scolaire, chargé d'écoliers et un camion, à la sortie du village de St-Ludger, sur la route 204, a causé des blessures mineures à deux des dix-neuf passagers de l'autobus qui ont tous été conduits à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic pour des examens médicaux.

L'accident s'est produit à 2h45. L'autobus, propriété de M. Albert Gagnon, et conduite par son

fils, André Gagnon de St-Ludger, quittait la rue Principale en direction du rang 9. Le camion de la

firme P.A. Lessard de St-Georges de Beauce, conduit par Paul-André Morin, regagnait son port d'attache en provenance de Lac-Mégantic, sur la route 204.

Le conducteur du camion a déclaré à un journaliste de l'Écho avoir aperçu l'autobus immobilisé à la sortie de la rue Principale. Mais, alors qu'il n'était plus qu'à une centaine de pieds de l'intersection, il a soudain vu l'autobus repartir et traverser devant lui la route 204.

Le camionneur a appliqué les freins, mais l'impact était inévitable. Le camion a frappé l'autobus à la hauteur de la porte principale. Les deux enfants qui occupaient le siège avant-droit ont été plus sérieusement touchés. L'un d'eux a été gardé sous observation au cours de la nuit de vendredi à samedi souffrant d'une commotion cérébrale, a-



Paul-André Morin: "Quand l'autobus s'est remise en marche, je ne pouvais plus rien faire..."

L'école a repris à Lambton, St-Sébastien et Ste-Cécile...

La solidarité chez les enseignants se maintient

La solidarité entre les enseignants en grève illégale depuis le 3 février s'est maintenue durant toute la semaine dernière, en dépit de l'adoption par l'Assemblée Nationale, dans la nuit de mercredi à jeudi, de la Loi 111 décrétant de sévères mesures à l'encontre des grévistes.

Les lignes de piquetage ont été maintenues devant la majorité des écoles élémentaires et la Polyvalente Montignac, jeudi et vendredi et ce en dépit de la décision de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie et la Commission Scolaire de Lac-Mégantic de rétablir le transport scolaire et d'inviter les élèves à revenir en classes.

Sauf à Lambton, St-

Sébastien et Ste-Cécile où les cours ont repris normalement, les quelques étudiants qui se sont présentés aux écoles, jeudi matin, ont dû rebrousser chemin à la demande des directeurs en raison de l'absence prolongée des enseignants.

Sur les lignes de piquetage, on ne rapporte encore aucun incident depuis le début du conflit. Les autobus scolaires, à demi-vides, ont pu entrer et sortir des terrains de la Polyvalente Montignac sans problème.

AU TRAVAIL

C'est le directeur-général de la Commission Scolaire Lac-Mégantic, M. Claude Caron, qui a

confirmé, vendredi matin, que le travail avait repris normalement dans trois des treize écoles sous sa juridiction.

Élèves et enseignants ont reparu en classes jeudi matin à Lambton, St-Sébastien et Ste-Cécile.

Près de notre territoire, à St-Ludger de Beauce, la grève n'a perturbé l'école élémentaire qu'une journée, en raison des pressions exercées par des syndiqués de l'extérieur du village, mais, a-t-on appris, les parents ont vu à reprendre les choses en main le lundi suivant la manifestation, de sorte que les élèves n'ont pas eu à subir les inconvénients du conflit.



Pendant que syndicat et gouvernement discutaient ferme à Québec, les enseignants de Lac-Mégantic faisaient mettre cartes sur table à leur mannequin, désormais célèbre par la photo qu'ont repris tous les grands quotidiens d'un "René Lévesque sur cabinet" marchant devant le Parlement en tête des manifestants. (Photo l'Écho)

lors que l'autre a pu rejoindre son domicile le soir même avec quelques points de suture à la tête.

Selon le rapport de l'agenmt de la Sûreté du Québec appelé sur les lieux du chauffeur de l'autobus aurait été aveuglé par le

soleil à l'intersection, de sorte qu'il n'aurait pas vu le camion qui circulait sur la route 204 à une vitesse normale.

Le chauffeur a subi quelques contusions aux côtes et il devait quitter l'hôpital en fin de semaine.

Les examens de conduite

Une unité mobile sera bientôt à Lac-Mégantic

La Régie de l'assurance automobile du Québec avise la population de Lac-Mégantic qu'une unité mobile de la Régie sera au Centre Monseigneur Bonin le 28 février de 14h00 à 16h30, les 1er, 2

et 3 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le 4 mars de 8h30 à 11h00, afin de faire subir les tests et examens de conduite aux personnes intéressées à obtenir un permis de conduire.

Sur le Pont d'Agnes

(des éditions antérieures) par Louis-Philippe POULIN (Tous droits réservés)

Monsieur de la Police dirait que c'est un hiver semblable aux autres, mais... comme les autres semblables à lui.

Les personnes qui nous quittent pour aller demeurer ailleurs continueront de vivre sous un même ciel, mais sous une partie de ce même ciel qui ne recouvre pas notre lac Mégantic.

Sur la glace de nos patinoires, une équipe peut se faire battre à plate couture sans mordre la poussière.

Il y a quelques jours, nous étions au Mercredi des Cendres; nous n'avons pas pour autant affiché une mine de Carême...!

En dépit des adoucissements du Carême, nous ne pourrions voir venir cet anniversaire de la mort de Dieu-Sauveur, sans qu'il y ait dans les coeurs et sur les visages un sentiment de tristesse.

On a joué une partie et puis une autre et puis d'autres encore au cours de ce tournoi de hockey mineur.

On ne peut dire aujourd'hui des oiseaux qu'ils sont maîtres dans ces espaces infinis du firmament depuis que les avions sillonnent à tout moment la voûte du ciel bleu.

Après avoir pelleté, bûché et gratté une partie de l'hiver, qui ne sera pas heureux de laisser au soleil du printemps le soin d'abattre cette dure besogne et de faire fondre les dernières traces de l'hiver?

L'ÉCHO de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL fondé en 1929

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans G6B 2G5 - tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA et de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION



CIRCULATION CERTIFIÉE

Mme L.-Philippe Poulin, directrice

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Itée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe - Enregistrement no 1148

ABONNEMENTS: Canada: 1 an \$10.50
2 ans \$20.00
États-Unis: 1 an \$35.00

Avec la venue des M.R.C.

Un nouvel organisme voit le jour dans le monde municipal



L'implantation dans toutes les régions du Québec des municipalités régionales de comté vient de susciter la création d'un nouvel organisme municipal. Il s'agit de l'Union des M.R.C. du Québec qui regroupe également les municipalités locales.

En annonçant la nouvelle, le maire de St-Méthode et directeur de l'Union des M.R.C. pour la région, Monsieur Pamphile Tardif, a précisé que ce nouvel organisme prenait la relève de l'Union des conseils de comté (U.C.C.Q.) dont faisaient déjà partie bon nombre de localités des secteurs de Frontenac et Compton.

UNE VOIX FORTE ET CONCERTÉE

Du même coup, Monsieur Tardif a invité toutes les M.R.C. et les municipalités locales de

notre région à se regrouper au sein de cette Union afin de faire entendre une voix forte, unique et concertée sur tous les dossiers qu'elles seront appelées à traiter avec le gouvernement du Québec ces prochaines années.

Selon le directeur de l'Union des M.R.C., ce besoin de cohérence et d'unité d'action dans le monde municipal se fait notamment sentir en prévision de la conférence Québec-municipalités sur la décentralisation dont le ministre des Affaires municipales a déjà annoncé la tenue pour l'automne 1983.

"Dans notre région comme ailleurs au Québec, les nouvelles M.R.C. ont hérité des pouvoirs des anciens conseils de comté auxquels se sont ajoutées des prérogatives originales comme l'aménagement du terri-

toire."

"De plus, les M.R.C. constituent le creuset qui recevront l'essentiel des pouvoirs que le gouvernement du Québec se promet de décentraliser vers les niveaux régional et local. Enfin, toutes les M.R.C. ont une chose en commun: elles sont régies par le Code municipal."

UNE EXPERTISE CONSIDÉRABLE

Dans ce contexte, précise Monsieur Tardif, les M.R.C. et les municipalités locales ont un intérêt évident à se serrer les coudes au sein d'une union qui, en raison de sa tradition et de ses antécé-

dents, a acquis une expertise considérable dans la représentation des municipalités auprès des autorités supérieures.

Parce qu'elle regroupait auparavant tous les conseils de comté, l'Union des M.R.C. est aujourd'hui la seule à pouvoir offrir aux municipalités régionales de comté une solide expérience de représentation de leurs intérêts.

Les M.R.C., ajoute le directeur de l'Union, ont suffisamment de pain sur la planche sans devoir par surcroît réinventer la roue en ce qui a trait à leurs relations avec le gouvernement du Québec.

À Disraéli

Liste de gagnants au concours de pâtisseries

Le Carnaval de la Pâtisserie de Disraéli a connu de nouveau cette année un éclatant succès. En effet, tant par l'assistance que par le nombre d'exposants et la qualité de leurs produits le Carnaval de Disraéli a grandement réjoui les organisateurs de cette activité annuelle qui se déroulait les 4, 5 et 6 février dernier.

LISTE DES GAGNANTS

Catégorie commerciale Section "gâteaux" Excellence: Ghyslain Maurais de Grand-Mère Inc. (Five Roses) de Grand-Mère Inn. Distinction: Agnès Bouffard (423-2012), gâteau aux cerises et noix

Honneur: Gisèle Champagne de Thetford, gâteau au rhum (335-2103)

Section commerciale Section "tartes"

Excellence: Carmen Toupin (tarte au pinpinat) de Disraéli (449-2590) Distinction: Marquis Daigle (tartelettes assorties), Restaurant chez Pépée le Fournier de Québec Honneur: Gisèle Champagne (tarte à l'ananas parfumé au Kirsh) de Thetford (335-2103)

Section commerciale Section "Pièces montées"

Excellence: Ghyslain Maurais

de Grand-Mère Inn, Restaurant Grand-Mère Inn (La force du destin)

Distinction: Gaétane Lusier, Pâtisserie Maison de Disraéli (449-2631)

Honneur: Irène Ducharme de Lambton (486-7329) corne d'abondance

Catégorie "maison" Section "tartes"

Excellence: Bernadette Beaulieu (tarte au rhum) de Disraéli (449-2904)

Distinction: Yvette Richard (tarte aux pommes Québécoises) de Disraéli (449-2474)

Honneur: Francine Roy (449-3346) (tarte aux abricots)

Catégorie "Maison" Section "gâteaux"

Excellence: Marie-Paule Turgeon (449-2044), Mon gâteau aux épices pour une fête

Distinction: Marie-Paule Turgeon (449-2044), carrés Moka

Honneur: Pauline Parent de St-Ferdinand (gâteau Fiesta)

Catégorie "Maison" Sections "biscuits"

Excellence: Colette Lemay de Disraéli (449-3244), biscuits sucrés fourrés à la gelée

Distinction: Colette Lemay de Disraéli (449-4322), biscuit à l'orange et au miel

Honneur: Ginette Catellier de Disraéli (449-2004), biscuits chocolat chips

Catégorie "Maison" Section "beignes"

Excellence: Jeanine Grenier de Disraéli (449-5201) beignes

Distinction: Nicole B. Gauthier de Disraéli (449-3195), beignes d'antan

Honneur: Céline Allaire de Disraéli (449-3021), beignes aux patates

Catégorie "Maison" Section "Innovation"

Excellence: Michèle Toupin (449-2590), tarte aux carottes et dattes

Distinction: Jocelyne Martin (449-3475) tarte au riz

Honneur: Nicole M. Gauthier (449-3669), tarte au citron et bleuets

Catégorie "Maison" Section "Pièces montées"

Excellence: Marie-Paule Turgeon (449-2044), Ma vieille cabane à sucre

Distinction: Diane Nault de Bromptonville (1-819-846-3246), E.T.

Honneur: Estelle Lemieux de La Guadeloupe, guitare en fleurs

Catégorie "étudiants de l'ITHQ" Section "pièces montées"

Excellence: Sylvie Rousseau de Montréal, assiette en pastillage

Distinction: Henri Guerdie, gâteau de la St-Valentin

Honneur: Manon Leclerc, assiette en pastillage

Appréciation: André Dufresne, gâteau de la St-Valentin

Catégorie "Marmiton aîné" Section "gâteaux"

Excellence: Nathalie Poulin (449-5354), gâteau du diable

Distinction: France Beaudoin (449-2846), gâteau au yogourt

Honneur: Danielle Jean (449-2175), gâteau aux carottes

L'ÉPARGNE-RETRAITE et vos impôts

Le REER au nom du conjoint

Un particulier retire encore plus d'avantages de son adhésion à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) s'il contribue au REER de son conjoint, ce qui garantit en même temps la sécurité financière du conjoint.

Depuis 1974, les contributions versées à un REER sont déductibles, qu'elles soient versées dans le REER du contribuable ou dans celui de son conjoint. Cette règle s'applique aux contributions annuelles régulières mais ne s'applique pas aux revenus spéciaux qui peuvent être transférés dans un REER.

Johanne Marier, dont le revenu gagné est de 15 000 \$, peut verser 3 000 \$ dans son REER (20% de 15 000 \$) ou dans celui de son conjoint, à son choix. Pour 1982, Johanne a choisi de verser 2 000 \$ dans le REER de son conjoint Paul, et 1 000 \$ dans son propre REER. Elle aura droit à une déduction totale de 3 000 \$.

Le principal avantage que Johanne et Paul retireront de ce partage de contributions est la répartition de leur revenu de retraite futur entre les deux conjoints. Si le revenu de retraite total du couple est de 23 000 \$, le coût en

impôts sur la base des taux et déductions de 1982 peut être d'environ 2 250 \$ si Johanne est la seule à toucher un revenu de retraite (le coût peut varier selon l'âge et d'autres éléments). Si Johanne et Paul touchent séparément une partie du revenu total de 23 000 \$, les impôts de chacun peuvent être réduits à environ 600 \$ pour un total de 1 200 \$ pour le couple. Le couple économisera donc 1 050 \$ d'impôts par année durant sa retraite.

De plus, la contribution au REER du conjoint peut continuer même après la retraite. Ainsi, si Johanne a 73 ans mais que son conjoint Paul en a 70, Johanne ne peut plus contribuer dans son propre REER mais peut continuer à contribuer dans le REER de Paul jusqu'à l'année où Paul atteindra l'âge de 71 ans.

Prochaine chronique: «Le retrait d'un REER»



Note hebdomadaire présentée en collaboration avec votre journal

Catégorie "Marmiton cadet" section "gâteaux"

Excellence: Jean-Philippe Côté (449-2088), gâteau préféré E.T.

Distinction: Gilles Rouleau (449-5214), gâteau aux bananes

Honneur: Christian Fontaine (449-3066) gâteau Toto Fives Roses

Catégorie "Marmiton cadet" Section "biscuits"

Excellence: Josée Parent de St-Ferdinand, soucoupe volante chocolat

Distinction: Josée Parent de St-Ferdinand, croquettes dorées aux cerises

Honneur: Julie Lamontagne de Disraéli (449-2869) biscuits aux fraises des champs.

FÉLICITATIONS!



La Caisse d'Établissement de la Chaudière, courtier est heureuse de féliciter Monsieur Gilles Roy, agent d'immobilier, pour s'être classé premier vendeur au cours de l'année 1982 et ce, pour le plus de transactions immobilières complétées.

Monsieur Roy sera heureux de répondre aux besoins de vous, acheteurs ou vendeurs, tout au long de l'année 1983.

Vous pouvez communiquer avec M. Roy aux numéros de téléphone: 583-0144 (bureau), 583-1371 (résidence).

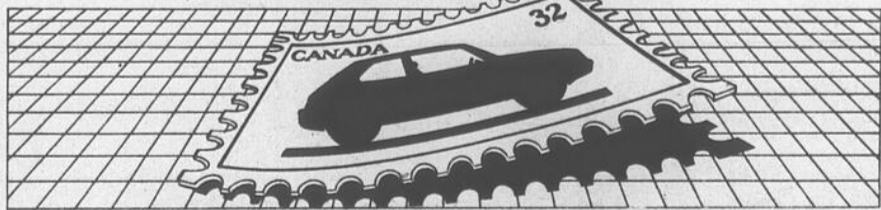
Chez nous C'est bien différent



la caisse d'établissement de la chaudière, courtier
5335 Frontenac LAC-MÉGANTIC
(819) 583-0144

L'IMMATRICULATION

Y AVEZ-VOUS PENSÉ?



VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 FÉVRIER POUR IMMATRICULER VOTRE VÉHICULE PAR LA POSTE.

N'attendez pas la date limite. Remplissez votre formulaire à la maison. Postez-le avant le 28 février. Vous recevrez certificat et vignettes à domicile. C'est facile!



Régie de l'assurance automobile du Québec

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces textes s'il les juge répétitifs ou tendancieux.

Nos biens et aspirations sont sacrifiés sur l'autel des puissances financières

Les citoyens ne peuvent être satisfaits si les éléments qui les constituent ne le sont pas.

La Ville de Lac-Mégantic, comme bien d'autres, n'est plus qu'un bateau surchargé à la dérive. L'endettement astronomique ne peut que satisfaire et favoriser les prêteurs, les vendeurs d'obligations à taux fixes, les fabricants de matériaux d'aqueduc et d'égoût dont ils sont en partie actionnaires.

À cause d'erreurs économiques, tout les biens et les aspirations des générations passées et futures sont sacrifiés sur l'autel des puissances.

Pour nous dépolluer, il a fallu nous plier à des endettements massifs sans précédents qui compromettent l'accès à la propriété. Écrasés par le fardeau des taxes et l'augmentation des services dans tous les secteurs, cela dépasse les capacités de payer et sabote ce qu'il y a de plus sacré: le droit à la propriété.

Les 400,000\$ de taxes municipales passées dues auraient dû ouvrir les yeux de ceux qui sont en évidence. Cet engrenage financier jusqu'à présent désastreux et plus polluant que nos égouts.

La tutelle n'est qu'une question de temps. Les agissements de ceux qui nous gouvernent, à tous les paliers, laissent croire que les citoyens n'ont qu'à ouvrir un robinet pour recevoir les piastres sacrées pour payer ce tribut imposé de force et sans limite, comme si nous étions en grande prospérité.

Les responsables répondent que la ville ne contribue qu'à 17% des coûts seulement et que la différence est assumée par les gouvernements. Cette part représente des millions \$\$, les intérêts, d'autres millions \$\$. C'est l'écrasement et la dépossession collective des biens.

À l'autre coin de la rue, les gouvernements nous attendent pour payer les déficits et les emprunts de toutes sortes, tous axés sur les biens fonciers.

Les financiers prônent depuis longtemps l'urgence de la dépollution. Les gouvernements et les corps municipaux ont été harcelés de façon méthodique pour qu'ils acceptent l'endettement collectif. C'EST L'USURPATION DES POUVOIRS AINSI QUE DES BIENS PAR LA FINANCE.

L'argent, c'est le pouvoir suprême! Toutes les formes de gouvernements sont endettées; ils ne possèdent plus l'exercice du pouvoir alors qu'ils devraient avoir la puissance, c'est-à-dire le contrôle des émissions d'argent et de crédit pour pourvoir aux besoins de la population basés sur la productivité.

Le secteur public devrait être financé d'une façon particulière au simple coût de l'administration.

Nos gouvernements sont devenus de simples valets soumis aux puissances qui les obligent à nous pomper de façon qu'ils avalent non seulement les fruits, mais aussi les arbres.

La science et la technologie devraient libérer l'être humain au lieu de l'enchaîner. Nous sommes déshérités des fruits des générations passées... asservis au lieu d'être servis.

Le système financier dans son ensemble n'est qu'une simple comptabilité; dans un monde de progrès le manque de chiffre est insensé. Une économie équilibrée suivant les faits et les réalités serait comme une horloge: elle mesure le temps et ne manque pas de chiffres; elle est conforme aux besoins, elle accommode tout le monde.

C'est d'être ruiné que d'être endetté de façon astronomique. L'argent ne fait pas de petits; il ne féconde pas! Et pourtant, la fécondation est exigée.

Henri Latulippe, ex-député
Lac-Mégantic

Voici la liste de tous les responsables bénévoles en vue du grand radiothon qui se tiendra samedi le 26 février entre 8 h et 16 h au poste CKFL de Lac-Mégantic, et ce au profit de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur

AUDET
Yvon et Brigitte Boucher (Caisse Populaire) 583-3114
LAC-DROLET:
M. Samuel Parent (Coop) 549-2424
MARSBORO
Mme Irène Martin 583-2782
MILAN
Gaston et Louise Denis 657-4746

NANTES
M. Mme Norbert Poirier (épicerie) 547-3434
NOTRE-DAME DES BOIS
Mme Régina Plante (épicerie) 888-2335
PIOPOLIS
Gérard et Clémence Lafontaine 583-3668
STORNOWAY
M. Gratien Quirion (Club Lions) 652-2204
ST-JEAN DE LA LANDE (Rang 10)
Mme Patrice Lacroix, 583-0650

ST-JEAN VIANNEY
Mme Florence Blais (épicerie) 583-0785
ST-ROMAIN
M. Mme Sylvio Boulanger 486-7740
ST-SAMUEL STATION
M. Bruno Rodrigue (restaurant Belle-Vue) 549-2208
ST-SÉBASTIEN
Gaston et Géraldine Veilleux (Boulangerie Veilleux) 652-2444

STE-CÉCILE
Léandre et Béatrice Boulanger 583-1081
VAL RACINE
M. Victor Dubé (épicerie) 657-4730
WOBURN
M. Mme Julien Chouinard 544-2671
LAC-MÉGANTIC
au poste CKFL 583-0663

N.B.: Communiquez sans tarder avec le responsable de votre paroisse et donnez généreusement à la Fondation du Québec des maladies du cœur. Merci!
De tout cœur,

Laurier Maheux, président Campagne '83

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

Cette année encore, la Régie du logement met gratuitement à la disposition des propriétaires et locataires une formule de bail, ou «bail-type», qui contient les principales dispositions qui régissent les relations propriétaires-locataires.

On peut se procurer le «bail-type» dans les bureaux de la Régie, de Communication-Québec ainsi que dans les caisses populaires.

À Sherbrooke, la Régie du logement est située au 740, rue Galt Ouest, suite R-18, J1H 1Z3.

HAI KARATE

LOTION APRES RASAGE

GARE À VOUS EN L'EMPLOYANT!



FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Mot du Président de la campagne 1983



M. LAURIER MAHEUX

À quelques jours de notre grand Radiothon annuel au profit de la Fondation du Québec des maladies du cœur, il me fait plaisir de vous inviter à souscrire généreusement à cette magnifique oeuvre. Par les années passées, vous, gens de Lac-Mégantic et des paroisses environnantes, avez toujours manifesté une très grande générosité envers la Fondation du Québec des maladies du cœur. Grâce à cette générosité, plusieurs personnes de la région ont pu bénéficier de soins se rapportant aux maladies cardio-vasculaires. Peut-être y a-t-il dans notre

entourage des personnes qui, aujourd'hui, apprécient grandement les soins reçus lors d'opération ou de tout autre traitement. Afin de poursuivre son oeuvre hautement humanitaire, tant sur le plan de l'intervention que sur le plan préventif, la Fondation du Québec des maladies du cœur compte sur vous afin que dans le futur, elle puisse poursuivre le magnifique travail déjà amorcé.

J'invite donc toute la population, jeunes, moins jeunes et personnes âgées à donner généreusement à la Fondation du Québec des maladies du cœur. Lors de notre Radiothon du 26 février au poste CKFL, posons un geste concret. Tout don, si minime soit-il, signifie une contribution dans le domaine de la recherche des maladies cardio-vasculaires.

En terminant, permettez-moi de vous remercier à l'avance pour la générosité que vous allez manifester à la Fondation du Québec des maladies du cœur lors de cette

journée du 26 février 1983.

Laurier Maheux,
Président
Campagne 1983

PROCLAMATION

ATTENDU QUE la Fondation du Québec des Maladies du Cœur est un organisme à but non lucratif, qui livre une lutte acharnée contre les maladies cardio-vasculaires;

ATTENDU QUE la Fondation du Québec des Maladies du Cœur doit consacrer des sommes de plus en plus considérables à la recherche et à l'éducation;

ATTENDU QUE la Fondation du Québec des Maladies du Cœur, pour poursuivre son oeuvre, a besoin de l'appui et des contributions de la population;

ATTENDU QUE la Fondation du Québec des Maladies du Cœur est représentée localement par un Comité de bénévoles;

ATTENDU QUE ce Comité doit déployer beaucoup d'énergie pour accomplir ce travail humanitaire;

ATTENDU QUE ce Comité doit s'assurer de la collaboration des bénévoles pour mener à bien cette semaine de sensibilisation;

ATTENDU QUE nos chercheurs occupent, dans bien des cas, la première position au niveau de la recherche internationale et que nous devons faire un effort pour les garder chez-nous;

CONSEQUEMMENT, en qualité de Maire, je proclame la semaine du 20 février 1983, SEMAINE DE LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR, et j'invite la population à répondre de grand cœur, soit par souscription, soit par un acte de bénévolat, à l'appel que je lance au nom de la FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR.

Fait à Lac-Mégantic, ce 17e jour du mois de février 1983.

Jean Lessard, maire

MINI PRIX... GROS COMMIS!

LAFLAMME VETEMENTS

4867 LAVAL 583-3162
LAC-MEGANTIC

GRANDE VENTE de JEANS

"LES VRAIS JEANS"	"AVANT GARDE"
19.95	19.95
JEANS "LIBERTY"	JEANS "CHARLIE B"
24.95	24.95
JEANS de travail	JEANS d'enfant
14.95	14.95
DRAPS	ENSEMBLE de DRAPS CHAUDS Lit 54"
11.00	34.95

l'ens.

Mont Mégantic: beaucoup de travail pour les mois à venir

Le 8 février dernier lors de la réunion régulière du Comité Intermunicipal du Mont-Mégantic, il était question du plan de travail à l'aménagement du Mont-Mégantic.

Des discussions se sont engagées suite au dépôt par le représentant du ministère de l'environnement d'un rapport sur "le potentiel du Mont-Mégantic en vue de l'établissement d'une réserve écologique". D'autres éléments importants au plan de travail furent soulevés tels que: le périmètre du futur parc, les aménagements, le financement, la protection des terres du site.

Chacun de ses éléments très importants feront l'objet de réflexion et de discussion auprès des intervenants des ministères, du Comité Intermunicipal afin d'arriver à un accord sur le devenir du futur parc, de ses aménagements, etc.

Le projet du parc de conservation et de récréation extensive du Mont-Mégantic déposé au ministre des loisirs, de la chasse et de la pêche en février 1982 devient le point de départ aux

échanges. Les ministères des loisirs, de la chasse et de la pêche, énergie et ressources, environnement, devraient soumettre prochainement au Comité Intermunicipal une proposition du périmètre du futur parc qui de façon très claire influencerait l'ensemble des autres éléments comme les aménagements, la protection des terres, etc.

Donc, dans les quelques mois qui viennent on devrait connaître le périmètre du futur parc, déterminer les aménagements à réaliser en 1983, s'entendre sur la proposition de réserve écologique à l'intérieur du parc, d'assurer une protection spécifique aux terres du futur parc et d'assurer une certaine protection aux terres dans la zone ceinture.

D'ici peu le Comité Intermunicipal devrait se pencher et analyser le projet de réserve écologique au Mont-Mégantic afin de bien comprendre les différences avec son projet de parc de conservation et de récréation extensive de février 1982 et les implications et l'impact d'un tel projet.

Le travail reste à faire pour les différents ministères, le Comité Intermunicipal et les municipalités.

vous fournissez, ou à la durée du bail, vous devez les indiquer dans le même avis.

La réponse du locataire.

Vous avez reçu de votre propriétaire un avis d'augmentation de loyer ou de modification de bail. Trois possibilités s'offrent à vous:

— soit que vous acceptez l'avis, et vous n'êtes pas obligé d'y répondre. Le bail se trouve dès lors renouvelé aux nouvelles conditions. Le propriétaire peut alors vous faire signer un nouveau bail ou simplement vous remettre un écrit contenant les modifications avant la date du renouvellement du bail.

— soit que vous décidez de quitter le logement, ce dont vous devez aviser votre propriétaire. Vous avez un mois à compter de la réception de l'avis pour le faire;

— soit enfin que vous refusez l'augmentation de loyer ou les modifications du bail. Vous avez un mois à compter de la réception de l'avis pour en aviser votre propriétaire. Si vous ne répondez pas à l'avis, vous serez considéré comme l'ayant accepté, et le bail sera renouvelé aux nouvelles conditions.

En cas de refus du loca-

L'Écho de Frontenac, mardi, 22 février 1983 - A-7

taire. Votre locataire a fait savoir par un avis qu'il refuse l'augmentation ou les modifications que vous lui proposez. Or pour les obtenir, vous devez vous adresser à la Régie. Vous avez un mois à compter de la réception du refus de votre locataire pour le faire, sinon l'ancien bail est automatiquement renouvelé pour un maximum d'un an sans les modifications que vous avez demandées.

Il va sans dire que pendant ce mois de battement vous avez tout intérêt à négocier avec votre loca-

taire afin d'éviter l'arbitrage de la Régie. Lui exposer, preuves à l'appui, l'état de vos dépenses et revenus, est un bon moyen de lui prouver la justesse de votre demande.

À noter que tout avis ou réponse à un avis est expédié et présumé avoir été reçu le jour de l'oblitération postale sur l'enveloppe.

La semaine prochaine: "Les composantes du loyer".

Monique Gougeon
Agent d'information



LE BAIL en capsules

4 RÈGLES À SUIVRE POUR AUGMENTER UN LOYER OU MODIFIER LES CONDITIONS D'UN BAIL

Vous êtes propriétaire et vous songez à augmenter le loyer de votre locataire, mais vous ne savez pas très bien comment vous y prendre. Voici comment les choses devraient se passer.

L'avis du propriétaire. Si votre locataire a signé un bail d'une durée fixe de 12

mois ou plus, vous devez, en trois et six mois avant la fin du bail, lui envoyer un avis écrit pour lui faire part de vos intentions. Cet avis doit contenir les renseignements suivants: il doit indiquer, en dollars, le nouveau loyer ou le montant de l'augmentation exprimée en dollars ou en pourcentage du loyer actuel.

D'autre part, si vous voulez apporter d'autres modifications au bail relativement aux services que



- ARMOIRES DE CUISINE différents modèles
- BAHUTS • MEUBLES • VANITÉS

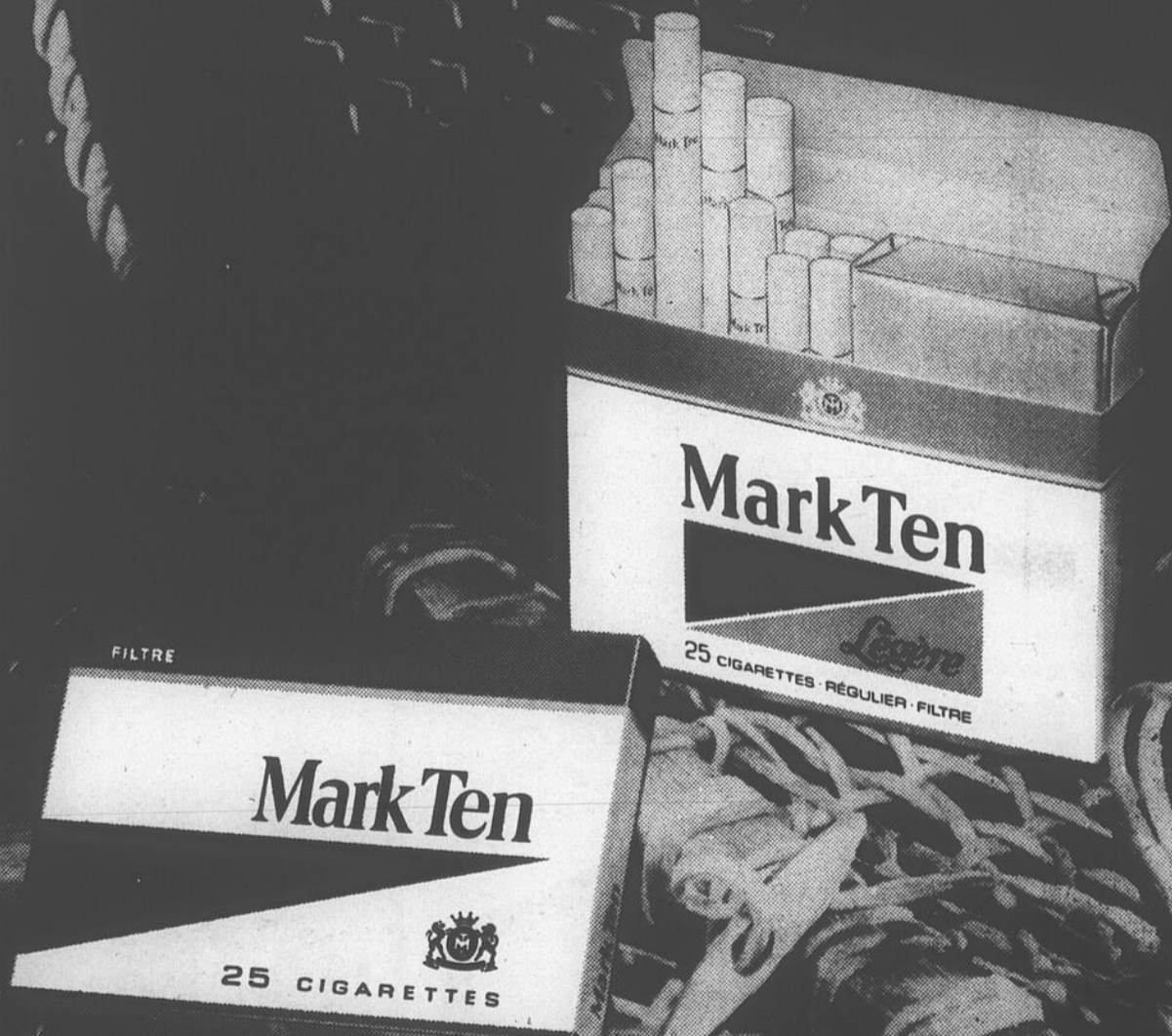
DISTRIBUTEUR des FENÊTRES «UNIK» de tous genres.

MENUISERIE MÉGANTIC enr.

Yvon PICHE, prop.

3959 rue Québec Central
tél. 583-4747 (le jour) 583-4310 (le soir)

Mark Ten



Une saveur généreuse.

AVIS: Santé et Bien-Être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: Mark Ten Filtré Régulier "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.1 mg/Mark Ten Légère Régulier "Goudron" 12 mg, Nicotine 0.9 mg.

Le Club Lions s'associe au projet de parc-école de Notre-Dame de Fatima



Dans l'ordre habituel: Germain Lessard, président du Comité d'École Notre-Dame de Fatima; la directrice de l'école, Mme Lise Boulanger; Jules Latulippe, président du Club Lions, Mme Claire Roy et Mme Carmelle Boulanger, membres du comité du parc-école, ainsi que Michel Bouchard, membre Lions et organisateur de la Parade de Mode.

Ce 17 février, lors d'une rencontre avec le comité du Parc-École et le Club Lions de Lac-Mégantic, le président Jules Latulippe ainsi que Michel Bouchard annonçaient que tous les profits de la parade de mode du Club Lions, le 9 mars, seraient versés au projet de parc-école.

Mme Lise Boulanger, directrice de l'école, a remercié et félicité les membres du Club Lions pour cette heureuse initiative.

Quelle est l'importance d'un parc-école? Du point de vue matériel, ce sont des aires de jeux, mais pour l'enfant c'est plus que cela encore! Un parc-école permet à l'enfant de jouer et d'apprendre; il vise à répondre au besoin fondamental de mouvement chez l'enfant. Cela lui donne l'occasion de développer et d'explorer son environnement physique, social et intellectuel. C'est aussi un endroit éducatif et le prolongement naturel de la classe et de la vie de l'enfant.

Aussi est-il très impor-

tant de savoir que le parc-école sera accessible à tous les enfants de la ville et de la région de Lac-Mégantic.

Vous pouvez vous procurer vos billets pour la parade de Modes auprès des membres du Club et des marchands participants: Mode Chez Geneviève Enr., Cloutier Confection, Boutique Le Clou, Boutique le Karousel, Chez Madeleine, Chaussures Jos Huot Ltée, Salon Noël, Odette Fleuriste, Pharmacie Uniprix Claude Charron.

Vous contribuez en même temps à la réalisation du parc-école Notre-Dame de Fatima.

Jean Girard, publiciste

TUYAUX SUR L'IMPÔT

Le crédit pour enfants est à la hausse en 1983

Puisque cette année le crédit d'impôt pour enfants est de 343\$ par enfant admissible, les familles à revenus bas et modérés pourront tirer avantage de cette hausse en s'assurant que leur déclaration est remplie correctement et que les formulaires pertinents y sont annexés.

La hausse de 50\$ est voulue afin de neutraliser la faible augmentation des allocations familiales qui se chiffre à 6 pour cent seulement.

Afin que le Ministère puisse émettre les chèques le plus tôt possible, les familles, ayant un revenu familial net au moins de 26,330\$ et dont les enfants sont admissibles, auront avantage à lire attentivement les directives de l'Annexe 10 de la déclaration.

Votre enfant est un enfant admissible s'il est né en 1965 ou après (moins de 18 ans) et pour lequel vous avez reçu un

chèque d'allocations familiales en janvier 1983. En effet, seuls les bénéficiaires d'allocations familiales peuvent demander ce crédit pour enfants. Etant donné que la mère est habituellement celle qui reçoit les allocations familiales, elle pourra donc demander le crédit d'impôt. L'autre conjoint, le père dans plusieurs cas, doit signer l'Attestation du conjoint de l'annexe 10, même s'il n'a aucun revenu.

Si vous êtes admissible, vous devez produire une déclaration, même si vous n'avez aucun revenu, et y annexer le feuillet TFA1, "Relevé des allocations familiales de 1982" (des copies de ce feuillet sont envoyées avec les chèques d'allocations familiales de janvier 1983).

Plus que jamais cette année, vous avez avantage de bien remplir votre déclaration si vous êtes admissible au programme du crédit d'impôt pour enfants.

sujet avec des effets contradictoires, c'est le moins qu'on puisse dire.

Il ne fait aucun doute que la grande majorité des Canadiens - jeunes ou vieux - est consciente des dangers du tabagisme pour la santé. Il reste que les compagnies de tabac n'ont pas fait faillite. Bien au contraire, leurs ventes annuelles n'ont pas cessé d'augmenter, même si leurs produits ont subi plusieurs modifications. Quoique l'augmentation de la population, comme celle de nos exportations, puissent être tenues responsables, en partie, de l'augmentation des ventes, le volume de ces dernières constitue un important signal de danger.

Les hommes canadiens semblent avoir compris le message. Leur consommation de cigarettes par individu a, en effet, sensiblement diminué. Mais les femmes canadiennes, elles, fument au même rythme qu'il y a 18 ans. Chez les garçons adolescents, la consommation de

cigarettes n'a pour ainsi dire pas changé mais les filles du même âge fument bien davantage qu'autrefois. C'est inquiétant car ces futures mères ne se font pas de tort qu'à elles-mêmes; elles affectent déjà la santé d'une génération à naître. Sans compter que tous ces jeunes donneront plus tard un mauvais exemple à leurs enfants. Il a été clairement établi que le plus tôt les gens commencent à fumer, plus grands sont les risques qu'ils encourent de souffrir de maladies du cœur.

L'usage de la cigarette accroît les risques d'incapacité et de mort par maladie coronarienne, cancer ou autres désordres. Le monoxyde de carbone de la cigarette prive le cœur de l'oxygène dont il a besoin et diminue la force de chacun de ses battements. De plus, la nicotine oblige le cœur à une demande plus grande en oxygène en interférant simultanément sur les impulsions électriques qui font battre le cœur.

Connaissez bien votre cœur



FUMER OU S'EN ABSTENIR?

En 1964, le Chirurgien général des États-Unis publiait un rapport établissant un lien entre le fait

de fumer et la mort par maladie du cœur ou des poumons. Dans les années qui suivirent, une quantité presque incalculable de publicité s'est faite sur le

SERVICE DE TRAITEUR

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE BUFFET CHAUD ou FROID et votre GÂTEAU DE MARIAGE ou ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

et obtenez un **15%** escompte de sur le prix total régulier du buffet (offre valide jusqu'au 1er mars 1983)

Service C.B.M. Enr.

SPECIALITÉ: BUFFETS CHAUDS ET FROIDS
METS CANADIENS ET ITALIENS

RECEPTIONS DE TOUS GENRES
MARIAGES, FUNÉRAILLES, ANNIVERSAIRES
GÂTEAUX DE NOCES

583-1949

Pour informations: Céline B. MOREL, prop.
4685 Laval LAC-MÉGANTIC

NOUVEAU

LISEZ LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE

Les médicaments ne peuvent vous aider si vous ne les prenez pas comme il faut.

Le Conseil de la Santé Familiale en Canada
1/2 service santé offert par les fabricants des médicaments

ESTIMATION GRATUITE

CGSB
Qué. 1022

LES ISOLATIONS GRENIER ENR.

913, Rue Colette ST-LUDGER (Beauce-Sud) **819-548-5397**
FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS

CG ENR.

POLYURÉTHANE - Reconnaissons et utilisons la laine minérale «RED TOP»

ASSURANCES FILLION (1981) Inc.

114, 1re avenue, St-Gédéon, Beauce-Sud
127, rue du Pont, St-Ludger, Frontenac

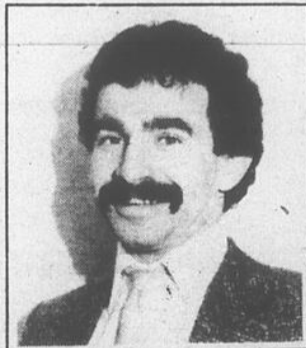
ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE

Près d'un demi-siècle d'expérience, et ça continue...

(819) 548-5824



CLEMENT POULIN, c.d.A. Ass.
418-582-3366 bur.
418-582-3166 rés.



NOËL MORIN, c.d.A. Ass.
819-548-5824 bur.
819-548-5419 rés.

CHEZ-NOUS vous faites toujours affaire avec des professionnels.

CHEZ-NOUS le personnel est qualifié et consciencieux.

CHEZ-NOUS vous avez le choix entre de nombreux assureurs.

CHEZ-NOUS nous transigeons qu'avec des assureurs dont la solidité financière est établie.

CHEZ-NOUS nous ne faisons que ça...
...DE L'ASSURANCE.

Histoire de St-Hubert de Audet

par: GASTON GRENIER

M. LE MAIRE VALÈRE BOUTIN (1932 à 1934)

J'ajoute aussi ce que plusieurs savent déjà, qu'en 1898 et probablement avant cette année-là aussi, il y avait un autre moulin à scie assez important à Audet, sur le lot 17, rang sept. Car le 3 septembre 1898, M. Thomas-A. Trenholme garantit un emprunt de \$4,800. à M. Elgin-R. Weston avec ce moulin. Peu après, on constate que M. John Breaky, industriel forestier bien connu, a aussi un intérêt apparent du moins, à cette scierie. Toujours en 1899, M. Trenholme donne par contrat des droits sur cette industrie, à la succession Frank Dudley. Il est possible que ces trois industriels et marchands de bois aient été associés, vers la fin du siècle précédent, dans ce moulin à scie. Pour l'instant, je ne puis en dire plus, peut-être plus tard pourrai-je vous donner la suite de cette épisode.

Cependant, je sais que Messieurs Trenholme, Dudley et Breaky ainsi que M. E.-F. Keene se sont fait concéder plusieurs lots vers 1900, ou avant, de plus, ils ont à eux quatre, acheté presque toutes les coupes de bois des colons de ce temps. Il est assez évident que ces vaillants défricheurs avaient des besoins financiers impérieux alors. Cependant, aucun d'eux n'a fait fortune, car les prix payés pour ce beau bois étaient très bas, sinon dérisoires. Cependant, cela les aidait à faire le défrichage et le bois n'avait pas la même valeur qu'aujourd'hui, de plus, très peu de ces pionniers courageux avaient la finance nécessaire pour transformer cette richesse naturelle en bois d'oeuvre, alors ceux qui avaient l'argent en ont profité et à très peu de frais, hélas.

Il faut ajouter aussi, qu'en plus du moulin à scie du rang six, M. Joseph Gagnon, qui fut un bâtisseur de scieries, ici et là dans la région, a aussi construit le moulin à scie du village de Audet, assez tôt après 1900, il a lui-même opéré ce moulin quelques années, ou quelque temps du moins, pour le vendre à son frère, Xavier plus tard. Dès la première semaine, ou le premier jour après l'acquisition de cette scierie, M. Xavier Gagnon, qui avait à son crédit une vaste expérience du métier, est décédé accidentellement et très vite, cela vous le savez déjà d'ailleurs. M. Gagnon n'a pas traversé les mers, il n'a pas succombé au champ d'honneur, cependant sa mort en service actif est tout aussi éloquente et peut-être aussi glorieuse, n'est-ce pas?

Revenons aux faits pertinents qui concernent M. le maire Valère Boutin. Cet homme affable et aux ressources variées, bien préparé pour siéger à tous genres de Conseil d'administration, a fait un travail intelligent et soutenu durant toute la période où il a avec brio, présidé le Conseil Municipal, à Audet. Il est sûr que son souvenir subsiste toujours pour tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Avec des hommes aussi bien trempés, il n'y a jamais de recul, au contraire une saine évolution est toujours assurée. Ayant déjà travaillé pour M. Boutin, je garde de lui, pour ma part, une excellente impression.

Dès 1939, en principe, M. Boutin avait déjà quitté Audet, cependant sa famille y a résidé encore, mais pour une courte période, moins de deux ans plus tard, la famille de l'ancien maire, M. Valère Boutin, était domiciliée à Laval. Après une vie très féconde et ayant conservé un cercle imposant d'amis, M. Valère Boutin est décédé à Plessisville le 27 novembre 1964, à l'âge de soixante-et-treize (73) ans et sept (7) mois. Inhumé dans le cimetière de la paroisse, St-Calixte de Plessisville.

(à suivre)

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 21 février 1973)

BARRAGE POUR 1973-74... Le ministre des Richesses Naturelles, M. J.-Gilles Massé, révèle au cours d'une rencontre avec le maire Luc-Lin Bourque, les conseillers Camilien Fillion et Gérard Boulet, ainsi que le secrétaire de l'Association libérale provinciale de Frontenac, Paul Gauthier, que son ministère a prévu les argents nécessaires à la construction d'un barrage

à l'issue du lac Mégantic à son budget 1973-74.

RÉFORME DE LA CARTE... Le comté de Frontenac double sa superficie actuelle en se voyant incorporer la presque totalité des comtés de Wolfe et de Compton, en se faisant enlever, par contre, les municipalités de La Guadeloupe, St-Évariste, St-Méthode, Courcelles, St-Hilaire, St-Gédéon, St-Ludger, St-Robert Bellarmine, St-Méthode et St-Daniel. Le nom de Fron-

tenac passe à la région de Thetford-Mines qui était identifiée par le nom de Mégantic autrefois. Notre comté sera appelé désormais Mégantic-Compton.

INITIATIVES LOCALES... Des subventions au montant global de 803-989\$ ont été consenties aux municipalités et aux organismes du territoire desservi par le Centre de Main d'Oeuvre du Canada, créant ainsi 423 emplois temporaires.

CENTRE MGR BONIN - C'est dimanche le 25 février que les contribuables de Lac-Mégantic doivent se prononcer en référendum sur une proposition d'acquisition des actifs du Centre Mgr Bonin. Le coût d'achat ne devrait pas dépasser 100,000\$, en tenant compte des subventions gouvernementales et des indemnités de l'assurance versée au lendemain du sinistre.

IL Y A VINGT ANS

Il reste encore une centaine de contribuables de Lac-Mégantic qui ne possèdent pas de compteur pour le contrôle de la quantité d'électricité utilisée. Ils reçoivent leur compte basé sur une moyenne de consommation établie. - Le trésorier J.P. Arguin présente un rapport condensé des états financiers qui démontre qu'un montant global de 86,552\$ est dû par les contribuables dans différents départements.

IL Y A TRENTE ANS

Le Rév. Père Marius Blais quittera bientôt sa famille et sa ville natale pour retourner en Afrique. - M. Jean-Paul Girard est victime d'un accident lorsqu'un lourd billot vient lui heurter la tête, lui, écrasant ensuite le pied. - Un incendie détruit les propriétés du député fédéral de Compton, M. J.A. Blanchette de Charlevoix.

IL Y A QUARANTE ANS M. J.-Henri Laporte, échevin du quartier centre a été réélu pro-maire du conseil de ville.

IL Y A CINQUANTE ANS

Il y a une soirée du bon vieux temps au Théâtre Bijou au profit de la Société Saint-Vincent de Paul. Le comité d'organisation est formé de Messieurs L.L. Mercure, Josaphat Duchesneau et L. Philippe Lemelin.

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

RÉACTIONS SURPRENANTES

Au début des trantements, il arrive que des réactions surprises se fassent sentir. Parfois c'est une raideur à la colonne vertébrale qui ressemble à celle engendrée par des exercices auxquels on n'est pas habitué. A ce moment-là, c'est une réadaptation musculaire qui se produit; des muscles qui se rétractaient anormalement depuis des années sont

tout à coup libérés. Ce phénomène se produit plus fréquemment chez les gens qui font peu d'exercice, mais de toute façon il ne dure que peu de temps.

Chez certains patients, les premiers traitements déclenchent des diarrhées. Cela se produit une fois mais pas nécessairement au premier traitement. Ordinairement, c'est le foie qui se nettoie et la vieille bile qui peut irriter les intestins durant quel-

L'Écho de Frontenac, mardi, 22 février 1983 - A-9

ques jours. La réaction la plus évidente et la plus commune, c'est une grande lassitude ou fatigue qui apparaît au début des soins et qui peut durer jusqu'à quatre ou cinq jours. On a le goût de se coucher partout. S'écouter, on dormirait vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cela se produit chez les grands nerveux et ceux dont le

système nerveux est très fatigué par des années de travail et de surmenage. Ce phénomène est très positif, c'est comme si la fatigue sortait tout d'un coup; ce patient se sent mieux que jamais, leur sommeil est meilleur et leur fatigue nerveuse chronique a baissé de plusieurs crans.

LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE À AIDER



Invitation

Défilé de Mode

«Mode en Liberté»

mercredi 9 mars
à 20 heures

au gymnase du
Centre Mgr Bonin

PRIX DE PRÉSENCE

Billets disponibles chez les marchands participants et les membres du Club des Lions

Prix d'entrée: \$3.00

TOUS LES PROFITS DE CET ÉVÈNEMENT SERONT VERSÉS AUX OEUVRES DU CLUB «LIONS»

MARCHANDS PARTICIPANTS

MODE Chez GENEVIÈVE enr. 5276 Frontenac 583-2188	BOUTIQUE LE KAROUSEL enr. 5429 Frontenac 583-3331	CHAUSSURES JOS HUOT Itée 5134 Frontenac 583-1450
CLOUTIER CONFECTION enr. 6346 Salaberry 583-2058	CHEZ MADELEINE 5259 Frontenac 583-2470	UNIPRIX 5256 Frontenac 583-2123 ODETTE FLEURISTE 3537 Milette 583-1530
BOUTIQUE LE CLOU 5145 Frontenac 583-3433	SALON NOËL 3486 Milette 583-1803	SPORT O'Keefe

LAFONTAINE & Fils EXCAVATION

Raymond LAFONTAINE, président
CONTRACTEUR EN EXCAVATION


CAMIONS - BACHO - BULDOZER - PELLES SUR CHENILLES - NIVELEUSES
GRAVIER - SABLE - TERRE - TRAVAUX AGRICOLES OCTROYES
CHAMPS D'ÉPURATION - FOSSES SEPTIQUES EN BETON
CREUSAGE et FONDATIONS de MAISON - TERRASSEMENT

ESTIMATIONS GRATUITES

2900 rue Laval Nord - LAC-MEGANTIC

COMPOSEZ **583-3335**





GUY LALUMIÈRE
RAMONEUR
R.R. 1, tél. (819) 652-2119
Stornoway Qué., G0Y 1N0

De la dimension des tuiles de cheminée

L'expérience me prouve qu'une cheminée de 6 pouces intérieur (soit de 8 pouces extérieur pour les magasins) est trop petite pour un poêle à bois à combustion lente. Les gens ainsi équipés doivent ramoner la cheminée parfois aussi souvent qu'une fois par deux semaines. L'idéal est une cheminée de 8 à 10 pouces intérieur. Plus grand, la cheminée ne parviendra pas à se réchauffer causant une formation excessive de crésote.

Pour les foyers, une tuile intérieure de 12 x 12 ou de 10 x 14 est indiquée.

Si vous avez à faire faire une cheminée ou à faire refaire une partie de votre cheminée, assurez-vous

que l'on garde la même dimension de tuile tout le long de la cheminée. La majorité des problèmes de ramonage sont occasionnés par des cheminées renfermant deux dimensions de tuiles. Il m'est arrivé plus d'une fois de coincer une brosse dans une cheminée qui rapetissait sans avertissement plus bas et comment faire pour nettoyer un conduit de 10 pouces avec la brosse nécessaire (qui sera de 10 pouces également) quand elle est surmontée d'un conduit de 10 pouces dans lequel elle ne pourra passer?

Guy Lalumière, ramoneur
R.R. 1, Stornoway, Qué.
819-652-2119 - G0Y 1N0

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

A l'A.F.E.A.S. de St-Romain

C'est à la salle paroissiale de St-Romain, en présence de quelque 20 membres, que s'est déroulée l'assemblée régulière du mois.

Après la prière et le mot de bienvenue par la présidente, il y a eu déroulement de l'ordre du jour. D'abord des souhaits à l'occasion de la fête de la St-Valentin puis l'étude du mois qui portait sur "La femme au foyer; le gouvernement satisfait-il ses besoins?" un très beau résumé fut présenté par Elise Lapierre et Annette Boulanger qui a su nous renseigner sur ce dossier; quelques questions leur furent posées et elles surent très bien y répondre.

Des souhaits de joyeux anniversaires ont été offerts aux membres dont

l'anniversaire de naissance tombe en février.

Les responsables des comités donnèrent tour à tour leur programme du mois. Une journée de la femme est organisée pour le 6 mars à Lac-Mégantic, au sous-sol de l'église Ste-Agnès. Clémence Hallée nous renseigna sur le déroulement de cette journée.

La réunion se termina par un réveillon préparé par quelques-unes de nos membres.

Les prix de présence ont été remportés par Mmes Adrienne Boulanger, Edith Fortier et Emelda Isabel.

Mme Marguerite Bailargeon a été élue et couronnée "La valentine" de l'année, félicitations.

Gaby Rodrigue publiciste

LES COLLABORATEURS DU PROJET «PARC-ÉCOLE»



"Famille, lève-toi et marche"... voilà un thème de la vie diocésaine qui s'applique bien à la priorité que s'est donné la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame de Fatima de s'impliquer à fond dans la réalisation du projet d'un parc-école sur les terrains de l'école élémentaire Fatima. Comme premier volet de cette participation "paroissiale", le curé Lucien Boulé (au centre) a remis, mercredi dernier, un chèque au montant de 2 000\$ au président du Comité d'école, M. Germain Lessard, ainsi qu'au trésorier Denis Portelance. Ce don s'ajoute à un fonds de quelques milliers de dollars déjà consenti et promis par différents groupes et organismes de la paroisse, incluant la paroisse de St-Jean Vianney. Comme deuxième volet de sa participation, le Conseil de la Fabrique de Notre-Dame de Fatima compte développer l'esprit d'entraide communautaire en encourageant les paroissiens, "même ceux qui n'ont pas d'enfant fréquentant l'école" explique l'abbé Lucien Boulé, à donner leur coup de main aux promoteurs bénévoles quand viendra l'étape des travaux d'aménagement. "C'est créer un véritable lien fraternel entre les individus que de collaborer ainsi tous ensemble à un projet de ce genre". Rappelons que le parc-école Notre-Dame de Fatima doit voir le jour avant la fin du mois de juin 1983, pour rendre accessible des aides de jeux et de récréation aux jeunes écoliers et enfants de la paroisse, entre les heures de classe.

photo de l'Echo

"Ensemble, prenons notre place" Journée internationale des Femmes

"À l'aube d'un printemps une solidarité de femmes à développer, pour un mieux être à se donner." Maryse

La journée internationale des Femmes, notre journée, c'est pour bien sûr! Et pour souligner

l'occasion, le C.I.R.F. et divers organismes féminins de la région se concertent afin de t'offrir un programme inoubliable.

La fête se déroulera

sous le signe de l'implication des femmes dans leur milieu de vie. Une foule d'activités marquant l'importance d'une solidarité féminine t'y sera présentée.

prendre la place qui nous revient...

Maryse Quirion publiciste pour le comité du 8 mars

HORAIRE

— La fête "Ensemble, prenons notre place", se tiendra au sous-sol de l'église Ste-Agnès, dimanche le 6 mars 83, à compter de 13h00.

— Pour ajouter du piquant à la journée, on te propose d'apporter un objet qui te représente. Ca peut être une chose à laquelle tu tiens beaucoup, un truc qui symbolise tes manies, tes peurs, ton porte-bonheur, ton métier ou tes loisirs... Ce petit jeu très amusant a la réputation de faciliter les contacts lors de rassemblement.

13h00: Accueil: Mot de bienvenue et historique de la journée des femmes.

13h45: Film "Les filles du roy" d'Anne-Claire Poirier...

15h15: Divertissement et collation.

15h30: Témoignages de femmes

• Retour aux études dans le cadre du programme "C'est à ton tour" offert par le C.E.G.E.P. de Sherbrooke.

• Implication dans le milieu de la politique municipale.

15h45: Animation à partir du jeu "Vire-vie, réflexion sur les stéréotypes proposés aux adolescentes, qui influencent leur orientation scolaire.

17h00: Causerie animée par Nicole Dorin du Conseil du Statut de la Femme.

18h00: Buffet froid sur place (Réservez à l'avance)

19h00: Chansons, musique par des femmes d'ici

20h00: Pièce de théâtre "Moi, c'est pas pareil... j'travaille!" de la troupe du théâtre Parminou, suivie d'une animation.

21h30: Echanges libres

— Ajoutons à ceci qu'il y aura différents kiosques d'informations:

• Démonstration de la fabrication artisanale de papier par le groupe "Les Papetières".

• Documentation sur les services offerts par le Conseil du Statut de la Femme de l'Estrie.

• Définition des actions du Centre Instructif et Récréatif des Femmes de Lac-Mégantic Inc.

• Exposition et vente de livres de femmes

— Un babillard sera mis à ta disposition. Si t'as des petites annonces ou de belles pensées à faire passer, tu n'auras qu'à les y afficher!

— Le prix du souper est fixé à \$4.00 par personne.

— Le coût du billet pour la pièce de théâtre est de \$2.00.

Pour réservation, renseignements et suggestions téléphone à 583-4575.

Comme tu vois, les organisatrices de la journée du 6 mars t'en promettent des choses... sérieuses, folles, douces, enflammées... On espère te voir de la partie! Que tu aies l'âge d'une enfant, d'une fille, d'une mère ou d'une grand-mère, tu es avant tout une femme et c'est que l'on veut fêter toutes ensemble pour



Pharmacie Paul-E. Doyon
3562 Agnès, Lac-Mégantic
Rita Lapierre, pharmacienne
Heures d'affaires
lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h00 à 12h00, 1h00 à 6h00, 7h00 à 9h00
mercredi: 10h00 à 12h00
Tél. 583-2169

Gérant d'une raffinerie



M. Arby Baron, le fils de Monsieur et Madame Armand Baron de Lac-Mégantic, a été récemment promu au poste de gérant dans la raffinerie de Suncor (Colombie-Britannique) ainsi que gérant de Suncor (Ontario) ainsi que gérant de Suncor (Colombie-Britannique). On le voit à l'extrême-gauche de la photo, recevant les félicitations du vice-président de la compagnie Suncor, en Colombie-Britannique, (au centre) et le vice-président de la firme à Toronto.

"Moi c'est pas pareil... j'travaille!"

Cette pièce "illustre deux réalités distinctes et semblables à la fois: celles des femmes au foyer et des femmes au travail... Beaucoup de préjugés circulent chez les femmes souvent parce qu'elles sont trop facilement isolées, n'ont pas le temps de se parler, ni de s'écouter. Pourtant, s'il y

a un espoir aujourd'hui au niveau des changements susceptibles d'améliorer notre société, il réside dans la place de plus en plus grande que prendront les femmes dès maintenant. Dans cette optique, "Moi, c'est pas pareil... j'travaille!" veut développer la solidarité entre toutes les femmes."

Les Filles du Roy

Sous le couvert d'un message d'amour adressé à l'homme par celle qui fut sa compagne à travers trois siècles de neige, de rêve, de dévouement, de solitude et d'injustice, *Les Filles du Roy* livre ce qui est peut-être la clef de voûte de la condition féminine et l'essentiel du drame de chaque femme; l'écart entre le potentiel qu'elle apporte et l'usage aberrant qu'en font l'homme et la société.

L'histoire passée et présente

du Québec, réécrite au féminin avec le changement d'optique que cela implique - la petite histoire devenue grande - cautionne la valeur de la femme québécoise et témoigne du poids des servitudes qui n'ont cessé de l'aliéner.

Les Filles du Roy a été réalisé dans le cadre de *En tant que femmes*, un ensemble de films qui se veut une recherche d'identité de la femme québécoise.

Dossier Jeunesse Haute-Beauce

Des collaborations s'amorcent

Le Conseil des loisirs région de Québec et le C.L.S.C. de La Guadeloupe sont à développer une étroite collaboration sur les dossiers de loisir jeunesse dans la région de la Haute-Beauce.

Cette concertation de l'action entre un organisme de loisir régional et un établissement du Réseau des Affaires sociales permettra d'aboutir à des projets communs pour le 25% de la population que constituent les jeunes de ce territoire.

DES EXPERIENCES QUI PORTENT FRUITS

Depuis quelques mois déjà, le Conseil des loisirs, par son bureau de l'Amiante, et le C.L.S.C. de La Guadeloupe, par ses modules Jeunesse et Action communautaire, ont favorisé des contacts fréquents dans des dossiers ayant rapport au domaine du loisir. Cette action a principalement porté dans quelques-unes des douze (12) municipalités du territoire de ce C.L.S.C.

Notamment, la collaboration des deux (2) organismes dans le cadre du Programme national du soutien aux activités de loisir a favorisé un taux de participation de plus de 90% des municipalités.

En plus de favoriser des rapprochements tangibles entre certaines municipalités qui aspirent à développer des ententes inter-municipales en matière de loisir, cette action complémentaire a permis de jeter les bases de collaborations

futures.

UN STIMULANT POUR LE LOISIR

Le C.L.S.C. de La Guadeloupe est le premier établissement du Réseau des Affaires sociales de la région de Québec à adhérer comme membre associé au Conseil des loisirs.

Ceci permet de confirmer l'importance de considérer le loisir comme une composante d'action et de prévention dans un milieu et l'importance de la collaboration à l'intérieur de mandats complémentaires.



COOKSHIRE

Le carnaval...

Cookshire célébrait son carnaval d'hiver, les 5 et 6 février. Plusieurs activités étaient au programme, dont une grande parade dans les rues, le 5 février, des compétitions de ballon-balai, courses en raquettes, promenades en traîneaux tirés par des chevaux, etc.

Cinq duchesses convoitaient la couronne: Danielle Dumas, Manon Carrier, Josée Nadeau, Lucie Thivierge et Nathalie Rousseau. C'est Nathalie qui a été favorisée. La couronne lui fut posée par le Bonhomme Carnaval. La fin de se-

maine était organisée par l'O.T.J. de Cookshire.

MARIAGE

Le 12 février, s'unissaient par le sacrement du mariage, Mlle Terrilée Maguire, fille de Ray-

mond Maguire et de Beverly Knopp de Lennoxville, et Richard Martin fils de Roger Martin et de Jeanne d'Arc Bussièrès

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Jean-Luc Bilodeau
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

CHAUFFAGE ELECTRIQUE RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

542 RD RODRIQUE WOBURN **544-2971**

Organismes à but non lucratif

Participez à l'avenir des jeunes les 4 et 11 mars



par des projets

Dans le cadre de son programme ÉTÉ CANADA, le gouvernement du Canada finance des projets conçus pour l'été qui offrent aux étudiants des emplois productifs dans leur localité.

Chaque projet d'été doit employer au moins trois étudiants de l'endroit et produire des biens matériels ou des services utiles à la collectivité.

Les demandes de subvention doivent être soumises par la localité ou l'organisme intéressé, au plus tard le 4 mars 1983.

Date limite: 4 mars 1983

par des stages

Par ailleurs, le gouvernement du Canada aide les étudiants à parfaire leurs connaissances en finançant des stages de formation pratique au sein d'organisations déjà établies.

Tous les organismes sans but lucratif et les administrations locales peuvent être financés pendant des périodes allant jusqu'à trois étés consécutifs.

Les emplois doivent être à plein temps, s'inscrire dans le cadre de travail normal et durer de 6 à 18 semaines consécutives durant les mois d'été.

Toute demande doit être soumise par l'organisme intéressé, au plus tard le 11 mars 1983.

Date limite: 11 mars 1983

pour les étudiants

Tous les étudiants peuvent poser leur candidature au programme ÉTÉ CANADA à condition d'avoir l'intention de poursuivre leurs études et d'être légalement autorisés à travailler au Canada.

Pour leur donner l'occasion de développer et de mettre à l'essai leurs connaissances tout en étant salariés, ils seront choisis en fonction des postes offerts par les stages et les projets d'été subventionnés par le gouvernement du Canada.

Les étudiants intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible dans un Centre d'Emploi du Canada.

Les organismes intéressés doivent communiquer avec le Centre d'Emploi du Canada ou le Bureau du développement de l'emploi le plus proche.

Été Canada 1983

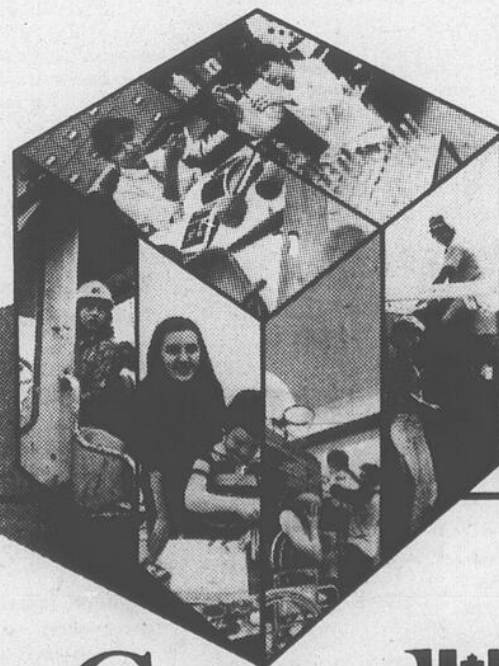


Emploi et Immigration Canada

Lloyd Axworthy, Ministre

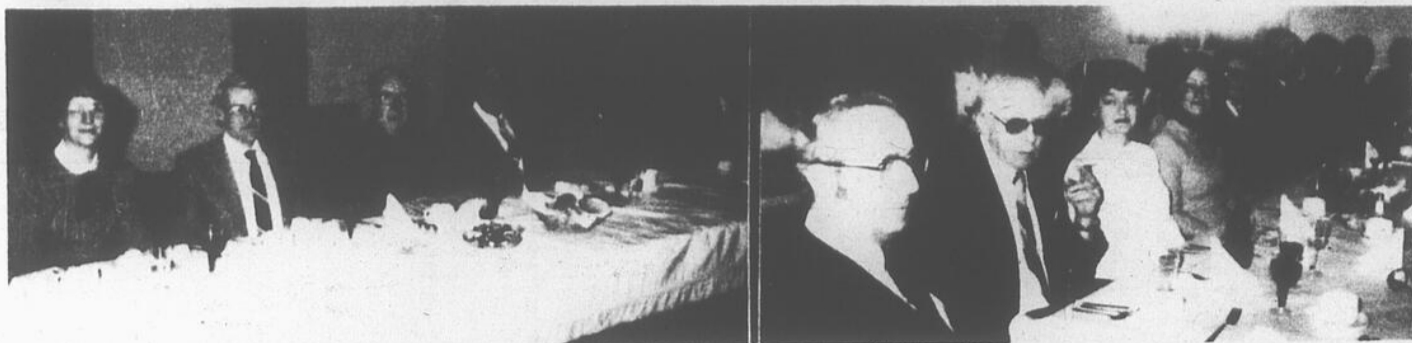
Employment and Immigration Canada

Lloyd Axworthy, Minister



Canada

As-tu 2 minutes...?



Les Chevaliers de Colomb accueillent à leur salle, les JUBILAIRES et leurs nombreux invités. Dans un climat de Fête et de Joie, c'est le partage des agapes fraternelles. Félicitations à tous!

Jubilée d'amour à Ste-Agnès

Homélie prononcée par
M. le curé Germain Lavallée

Et c'est vous autres qui m'avez appris qu'il fallait, un jour ou l'autre, vivre une crise de mariage, pour faire passer votre amour, de l'amour sentimental à l'amour beaucoup plus profonde de la volonté, à l'amitié profonde. Quand, après la crise, les conjoints découvrent qu'aimer est une décision, leur amour rebondit et habituellement le mariage est sauvé.

Un 3e trait de l'amour humain:

L'Amour se construit dans la durée, à travers échecs et réussites. La durée est une épreuve pour le couple, c'est vrai. Mais malgré, ou à cause de l'épreuve qu'elle représente, la durée est aussi une chance, parce qu'elle invite chaque partenaire à avoir foi en l'autre tel qu'il est. Même marié, chacun des conjoints connaît des moments de solitude. Or, la durée du mariage permet un jour ou l'autre de redécouvrir qu'il ou qu'elle est une personne de désir et de communication.

En terminant, qu'est-ce que Jésus apporte à la vie du couple?

- Son amour qui grandit le vôtre; vous l'avez invité au jour de votre mariage à habiter votre maison, il est un compagnon de votre vie;
- Ses lumières qui vous sont données pour prendre les bonnes décisions;
- La capacité de se pardonner car on a toujours des limites, des faiblesses;
- Jésus est l'exemple d'un amour qui se donne sans limite.

Vous êtes, ici, gens mariés, chers jubilaires, les témoins d'un amour durable... comme c'est consolant de vous voir!

Je veux aussi parler des deux religieuses qui célèbrent le 25e, le 50e anniversaire d'engagement religieux. Je sais ce que ça demande de renoncement et d'amour de Dieu pour se donner totalement, mais quel bonheur de savoir que notre amour n'est que pour le Seigneur. Amour qui ne peut pas être partagé pour qu'elles soient, ces personnes, plus disponibles au service des autres, de la Communauté.

Vous vous êtes engagées, vous aussi, à servir définitivement le Seigneur dans l'Obéissance, la Pauvreté et la Chasteté. Tout le monde doit être chaste, même les gens mariés; la chasteté religieuse est encore plus radicale. Elle ne veut pas dire qu'on vit sans amour, le contraire est vrai. Vivre dans la chasteté sans amour, ce serait se détruire. L'amour se porte sur Jésus et sur les membres de son Corps, tous ceux qui croient en Jésus, tous les enfants de Dieu doivent

être l'objet de notre Amour. Puisse votre témoignage susciter dans cette Communauté de Foi d'autres vocations.

Félicitations à vous tous, chers Jubilaires! Nous voulons partager vraiment votre joie. Ensemble, célébrons l'Eucharistie qui est action de grâce.

Amen.

La loi centrale du couple est celle de l'AMOUR.

Je voudrais, aujourd'hui, à l'occasion de ce Jubilé d'Amour, vous retourner, à vous les couples jubilaires, ce que j'ai appris de vous au long de ma vie de pasteur.

Un prêtre ne fait pas l'expérience du mariage dans sa propre vie. Cependant, par des contacts, des rencontres d'échange, le besoin que les couples ont de confidences à un prêtre et aussi par de nombreuses études pour répondre à vos besoins humains et spirituels, il se trouve que le prêtre est bien renseigné sur le mariage. Un peu comme un "coach" de hockey mais il ne "score" jamais!

Ce que vous m'avez appris:

d'abord que l'amour, ça ne signifie pas seulement les sentiments amoureux. Les sentiments amoureux sont importants, mais ils ne suffisent pas. C'est vous, les gens mariés, qui m'avez appris que l'amour, dans le mariage, est une décision. Oui, on peut, un bon matin, décider d'aimer son épouse, son époux. Et cette décision porte vraiment les fruits positifs et font naître souvent les sentiments amoureux tellement désirés.

1er trait de l'Amour:

On ne s'aimerait pas du tout, si on est tous les deux semblables. Deux conjoints qui essaient d'être trop pareils, finissent par ne pas s'aimer car l'un est sacrifié à l'autre. (La fusion n'est pas souhaitable). L'amour des conjoints, loin de supprimer les différences, il les accentue. Le couple amoureux doit donc accepter dans la joie que le conjoint est différent et il doit respecter cette différence. C'est une façon de mettre ensemble des richesses humaines et spirituelles différentes.

Aimer, c'est vivre de façon à reconnaître le désir de l'autre pour ce qu'il est et non pas pour ce que l'on voudrait qu'il soit. Être différent, mais s'articuler l'un à l'autre comme deux roues d'engrenage. Différents mais compatibles. Et quand on dit roue d'engrenage, on pense toujours à de l'huile, de la graisse. L'amitié évite la "surchauffe"!

2e trait de l'amour que vous m'avez enseigné:

Tout amour passe par une forme de renoncement.

a) Renoncement à son égoïsme personnel. Il est facile d'aimer en l'autre l'image que l'on projette de soi-même, v.g. ma femme elle est comme moi dans mon meilleur! Voir et aimer l'autre, comme il est.

b) Renoncer surtout à dominer. "Aimer, c'est promettre à l'être aimé de ne jamais utiliser un moyen de puissance sur lui". Dominer le conjoint, le posséder, deux attitudes qui mettent l'amour en danger.

CONCOURS «MÉMOIRES D'UNE ÉPOQUE»

Pour une troisième année, le concours «Mémoires d'une époque» organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture, s'adresse à des équipes composées d'une personne âgée de soixante-dix ans ou plus et d'un interviewer chargé de réaliser une entrevue et de l'enregistrer sur cassette magnétophone.

Le concours consiste à recueillir les récits de vie de Québécois dans le but de doter les archives d'une documentation basée sur la tradition orale.

Les participants peuvent se mériter un des trois prix de 1 000,00 \$, 800,00 \$ et de 500,00 \$.

La date de clôture du

concours est le 31 mai 1983.

Les candidats intéressés devront remplir un formulaire d'inscription.

Pour toute information supplémentaire, on peut écrire à: Institut québécois de recherche sur la culture, 93, rue St-Pierre, Québec, G1K 4B3 ou composer (418) 643-9107.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Responsable de la pollution. Qui? Moi?



Après le renouvellement des Promesses, on continue la célébration eucharistique, célébration pendant laquelle, la Communauté paroissiale est heureuse de communier à la reconnaissance de tous ces Jubilaires.



Dimanche, le 13 février, c'est fête à l'église Sainte-Agnès. Des membres de notre communauté paroissiale fêtent, soit le 25e, soit le 50e, soit le 60e anniversaire de mariage. Deux religieuses fêtent également, l'une le 25e et l'autre le 50e anniversaire d'engagement religieux. M. le Curé Germain Lavallée préside la célébration. Les Jubilaires Gérard et Réjeanne Sévigny assurent le service à l'autel.

Un message de la St-Valentin aux Rotariennes

Les membres du Club Rotary de Lac-Mégantic qui participaient à un souper de la St-Valentin, le 14 février au Club l'Ami Taine, en compagnie de leurs épouses, ont offert à ces dernières un cadeau pour le moins inusité... un poème composé pour la circonstance par Jean-Claude Roy et Yves Paneton.

En voici la teneur:

**"Valeureux et chevaleresque rotarien
A celle que tu aimes pour son bien
Lui consacre fidèlement ton quotidien
Et lui apporte avec joie ce qui est tien
Ne jalouse pas cet amour qui est sien
Toi qui lui est si cher par tant de liens**

**Indifférent serais-tu à son maintien
Nul doute, sans elle la vie ne serait rien!**

Pour être charmants, nous pourrions dire que vous êtes gentilles et jolies assurément...

Si nous étions méchants, nous dévoilerions tout ce que vous faites de déplaisant...

Nous voulons être vrais, simplement en confessant que nous vous aimons telle que vous êtes réellement...

Cupidon nous a blessés en nous piquant jusqu'au cœur pour ce trait d'adresse consommé, nous lui sommes sans rancœur."

En observant bien, vous aurez remarqué que le premier poème composé les lettres Valentin et

que le second s'inspire de la devise rotarienne P S N C.

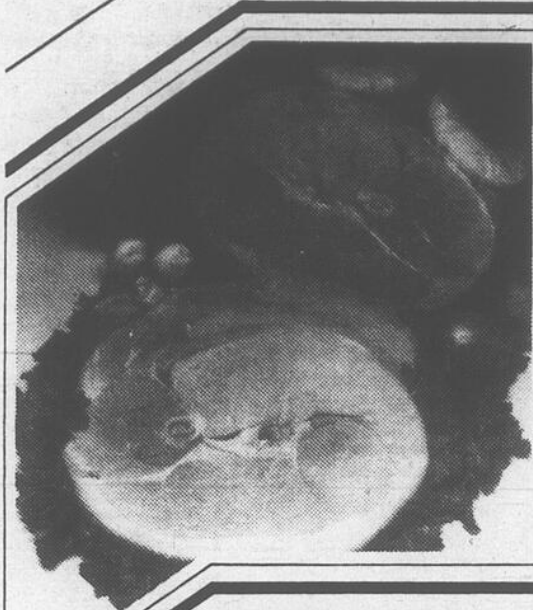
provibec

Consultez notre cahier publicitaire
pour de nombreuses autres aubaines

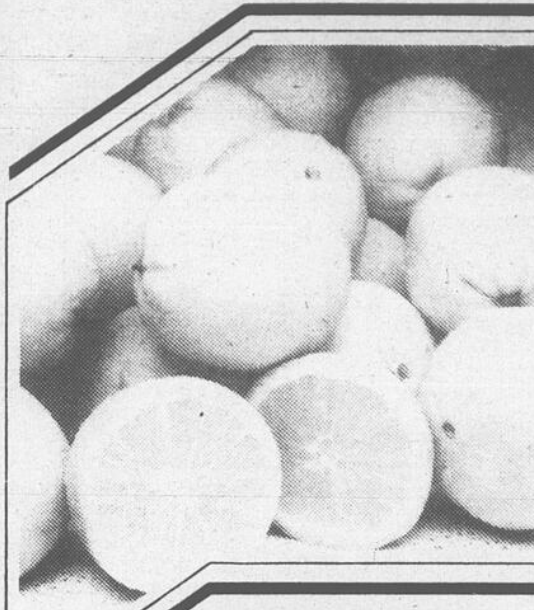


LAC MÉGANTIC CLOUTIER & FILS 6354, rue Salaberry 583-2332	WOBURN MARCHÉ CHARLES DRAPEAU 544-4882
SCOTSTOWN GÉRARD DÉSILETS 657-4955	LA PATRIE MARCHÉ BERTRAND GAUDREAU 888-2374

LES PHOTOS DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.



3,04 kg
JAMBON
prêt à manger
dans la fesse
PROVIGO
1,38 lb



ORANGES SUNKIST
(sans pépin)
Imp. de Californie
Grosueur 138
18 / 1,38



MÉLANGE
À GÂTEAU
Deluxe II
**DUNCAN
HINES**
bte de
520 g
0,99



SUCRE
BLANC
GRANULÉ
ST-LAURENT
sac de
2 kg
0,98



LÉGUMES
VARIÉS
IDÉAL
btes de
10 oz
3 / 1,00



DÉTERSIF
À LESSIVE
(6 litres)
PUNCH
bte de
2,4 kg
3,79



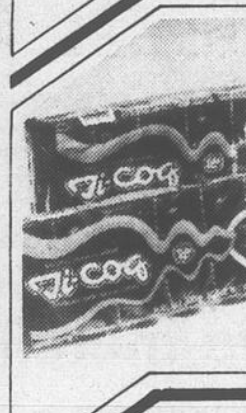
CONFITURE
fraises ou
framboises
HABITANT
bocal de
250 ml
1,29



EAU
DE JAVEL
LA PARISIENNE
cont. de
3,6 litres
1,07



BOISSON
à saveur
de fruits
ALLEN
bte de
48 oz
0,69



BISCUITS
"Ti-Coq"
LIDO
sac de
300 g
1,59

LA RÉGULARITÉ DANS LES APPROVISIONNEMENTS EN FRUITS ET LÉGUMES EST À LA MERCI DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES. SOYEZ TOUTEFOIS ASSURÉS, CHERS CLIENTS QUE LES ÉPICIERS PROVIBEC NE MÉNAGENT AUCUN EFFORT POUR VOUS OFFRIR VARIÉTÉ ET QUALITÉ À BON PRIX TOUT AU LONG DES SAISONS.



2,09 kg
POULET
SURGÉLÉ
Catégorie
Utilité
plus de 2 kg
0,95 lb



5,47 kg
GIGOT
D'AGNEAU
surgelé
Nouvelle-
Zélande
2,48 lb



3,92 kg
SOC
DE PORC
frais
désossé
1,78 lb



5,69 kg
FILET
DE SOLE
surgelé
2,58 lb



2,38 kg
BOLOGNE
ordinaire
ou ciré
PROVIGO
1,08 lb



BEURRE
D'ARACHIDES
croquant
ou crémeux
KRAFT
bocal de 750 ml
2,25



CÉLÉRI
de Californie
Importé des
États-Unis
Canada no 1
Gr. 24, chacun
0,68



BROCOLI
FRAIS
Importé des
États-Unis
Canada no 1
Gr. 14, chacun
0,98



CHAMPIGNONS
FRAIS
(Terra)
Culture
Canadienne
Bte de 1 chop.
1,18



ÉCHALOTES
Produit des
États-Unis
Canada no 1
Grosueur 48
3 / 0,78

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 26 FÉVRIER 1983.

Lac-Mégantic
CLOUTIER & FILS
6354 rue Salaberry 583-2332

Scotstown
GÉRARD DÉSILETS
657-4955

Woburn
MARCHÉ CHARLES DRAPEAU
544-4882

Le Petit Drolet

Soirée d'information sur les droits de succession

Comment rédiger son testament? Qu'est-ce que la succession comme tel? Peut-on en faciliter le déroulement? Y a-t-il une façon de protéger son conjoint et ses enfants? Comment s'effectue le partage des biens? Quelles sont les différentes façons de placer son argent en prévision de la retraite? Quoi faire de ses propriétés?

Vous aimeriez avoir réponse à toutes ces questions? Une soirée d'information portant sur ces sujets est organisée par les Dames Coop en collaboration avec le projet "Travaillons à développer Lac-Drolet".

Le conférencier invité est le notaire Me André Veilleux. Il tentera tout au long de la soirée de vous éclairer sur ces nombreux points. Il n'en tient qu'à vous de vous informer en vous rendant, jeudi le 24 février à 8h00 en soirée à la salle paroissiale.

Toute la population est attendue!

TROIS NOUVEAUX MEMBRES AU SOCIO-CULTUREL

Lors du déjeuner annuel du comité socio-culturel de Lac Drolet, il y a eu quelques temps, trois nouveaux membres se sont ajoutés à l'équipe. Il s'agit de Mme Noëlla Parent, Mme Agnès Leclerc et Mme Madeleine Côté.

Le comité au complet comprend: Ginette Fortin, présidente; Suzanne Bouffard, vice-présidente; Jacques Fortier, trésorier; Madeleine Côté, secrétaire; et les membres Diane Lacroix, Noëlla Parent et Agnès Leclerc.

Nous voudrions aussi remercier nos anciens membres qui nous ont aidés durant ces dernières années.

Il y aura un grand bingo organisé pour le 20 mars à la salle municipale au profit de plusieurs comités du Lac-Drolet. Le prix sera de 2\$.

treint et même un permis d'apprenti-conducteur est suspendu pour une période donnée. Cette période varie entre 3 mois et 12 mois dépendant si cette mesure a déjà été imposée au cours des 2 dernières années.

Lorsque la période de pénalité est terminée, le conducteur n'a qu'à se présenter à un bureau de permis et d'immatriculation de la Régie pour y passer les examens requis. Le requérant doit aussi assumer les coûts de ces examens et de son permis.

Saviez-vous que les 16 et 17 ans ne sont pas obligés de suivre un cours pour

conduire une moto, s'ils sont en possession d'un permis pour conduire une automobile? En effet, vous n'avez qu'à vous présenter à un bureau de permis et d'immatriculation de la Régie pour y demander une addition de classe. Vous n'aurez qu'à subir les examens pour moto et cela ne vous coûtera que \$15.

N'oubliez pas de me faire parvenir vos suggestions pour traiter de différents sujets à l'adresse suivante: École de conduite Sherbrooke, a/s Richard Michaud, 4790 rue Dollard, Lac-Mégantic.

Soyez prudent.

Un clou dans les noix



Certains contenants sur les tablettes des épiceries contiennent de véritables surprises. Qu'on trouve de la corde dans une bouteille d'eau gazeuse ou des brindilles de fer dans des mets congelés... l'erreur est humaine. Un épicer de Lac-Mégantic a mis ce sac

de noix de grenobles de côté quand il a découvert qu'il s'y camouflait un "corps étranger"... un clou d'environ 1 pouce qui devait bien chercher la porte de sortie! Il y a de ces petites erreurs d'emballage qui sont dures à avaler...



et un Valentin qui sont Mme Juliette Lepage et M. Gaston Fortin. Un cadeau souvenir leur a été remis.

Claudette Baron, publ.

Les Fermières de St-Ludger

Jeudi le 10 février 83, les dames fermières tenaient leur assemblée mensuelle. Après la routine habituelle. Mme Noëlle Pépin se mérita le souvenir pour la fête du mois. Mme Germaine St-Pierre est notre valentine.

La présidente Marie-Paule remercia les dames pour leurs participations aux réunions et en particulier pour le don des articles d'artisanat envoyés à l'H.C.W.W. L'objectif a presque été atteint.

Un sincère merci à Mmes Mélina Sirois, Isabelle Carrier, Hélène Lacasse, Albertha Boulanger, Ghislaine Duquette, Rose Poulin, Thérèse Carrier, Monique Dumas, Françoise Nadeau, Rachel Robert, Thérèse Fluet, Armazo Lamontagne et Marie-Paule Roy. Plusieurs avaient plus d'un article.

Jeanne-Mance Mathieu parla de son comité d'orientation qui traite cette année de la participation des membres vis-à-vis leur association. Toutes sont d'accord pour dire que les fermières s'impliquent dans bien des domaines et que le bénévolat est toujours à la mode.

Le conférencier invité: L'Agent Noël Longchamps nous parla de la sécurité routière, sujet important. D'une conférence sérieuse, l'agent Longchamps sut retenir son auditoire par un exposé clair et précis parsemé d'humour. Les périodes de questions furent enrichissantes, à la satisfaction de tous. Il a su humaniser le rôle du policier qui n'est pas là pour

brimer la liberté des gens mais pour veiller à leur sécurité. Merci M. Longchamps.

Au mois de janvier Mme Diane Perreault avocate, donna des renseignements sur les derniers projets de loi concernant la femme. Elle nous invita à lire nos contrats de mariage et ne pas hésiter d'avoir recours à ses services pour plus d'informations. Tout comme M. Longchamps, elle fut compétente dans son domaine.

À notre prochaine assemblée le 10 mars, un compte rendu sera donné sur divers comités. Hélène parlera de celui des arts domestiques. Notre invité M. l'abbé Roland Fortier nous fera visiter l'Amérique du Sud (en diapositives bien sûr).

Donc, c'est un rendez-vous.

Marie-Paule

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA CONDUITE AUTOMOBILE



par Richard Michaud

Suite à la semaine dernière, aujourd'hui je vous entretiendrai de la suspension du droit d'obtenir un permis de conduire. Cela signifie simplement que si

un conducteur qui n'a pas de permis de conduire accumule douze points d'inaptitude, son droit d'obtenir un permis se

Sincère merci!

L'incendie de ma demeure survenue en février 1982 est déjà chose du passé. Mais, je m'en voudrais de ne pas remercier ceux et celles qui m'ont apporté leur soutien dans l'épreuve.

Pour les dons en argent, les meubles, les vêtements... pour le temps que vous avez mis à m'aider à reconstruire... à tous MERCI.

Un merci spécial à la famille Charles-Eugène Desloges qui a pris l'initiative de récolter des dons qui m'ont été d'un grand secours.

Acceptez ma reconnaissance,

Alain Giroux

Bon choix de PIÈCES D'AUTOS usagées, garanties à 100%

TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS

1-800-567-3428

PIÈCES D'AUTOS USAGÉES SHERBROOKE inc. 524 Galt Ouest SHERBROOKE J1H 1Y9

Callosités? Les coussinets Zino Pads Scholl

Éliminent les cors et callosités... rapidement!

ISOLATION Jean-Charles ISABEL enr. CONTRACTEUR GÉNÉRAL

TOUT GENRE D'ISOLATION RÉSIDENTIELLE et COMMERCIALE

- CELLULOSE
- POLYURÉTANE
- LAINE MINÉRALE

ESTIMATION GRATUITE

Accrédité par l'Office des Normes générales du Canada CGSB Qué. 1541
Accrédité par les nouvelles normes de subvention de l'Hydro-Québec, no 0174

tél. 1 (418) 486-2675 ST-ROMAIN

pour un contrat d'assurance "sur mesure" ... avec une prime appropriée...

votre courtier a le choix entre plusieurs assureurs... pour vous

- AUTOMOBILE
- RÉSIDENTIELLE
- COMMERCIALE
- RESPONSABILITÉ
- VIE

ASSURANCES

FORTIN, GAGNON & LEBRUN INC.

GÉRARD FORTIN J.-C. GAGNON MICHEL PLANTE JEAN GAGNON
courtier d'A.A. courtier d'A.A. courtier d'A. Ass. courtier d'A. Ass.

4138 rue Laval - Lac-Mégantic - 583-1208

"L'Hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité"



Témoin actif de sa région et agent de changement

LES HERBES RÉGIONALES



— Réunion mensuelle des membres du C.I.R.F. mardi le 22 février 1983 à 19h30 au local du centre. L'invitée, Madame Jeanine Roy de l'Association des Artisans de Lac-Mégantic nous entretiendra du patrimoine et de la préservation des techniques artisanales locales.

— Des rencontres traitant des différents sujets concernant la ménopause seront offerts au printemps, s'il y a suffisamment de participantes. Si cela t'intéresse, donne ton nom au centre.

— On offre aussi des sessions d'auto-santé pour femmes. Elles auraient lieu sur fin de semaine, possiblement au printemps et sont offertes par le Centre de Santé des femmes de Sherbrooke. Voici quelques thèmes qui pourraient y être traités: contraception, anatomie et physiologie, hygiène, examen gynécologique, sexualité! Si tu es intéressée, donne ton nom au centre afin de nous permettre de réserver au plus tôt.

— N'oublie pas de prendre connaissance de l'article paru dans cette publication sur notre fête du 6 mars à l'occasion de la journée internationale des femmes.

— Cours d'auto-défense pour femmes (wen-do) fin de semaine du 26-27 mars 83.

animatrice: Madeleine Lacombe du centre d'aide aux victimes du viol de Sherbrooke.

réservation avant le 11 mars 83

coûts: \$30. pour les membres et payables à l'avance.

— Si t'as le goût de monter un projet concernant la santé (prévention, information, sensibilisation, etc...), il y aurait possibilité de faire une demande d'argent. Contacte-nous, nous te donnerons les démarches à entreprendre.

C.I.R.F.
4790 rue Dollard
Lac-Mégantic (Qué.)

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

**Cors
au pied?**

Les coussinets
Zino Pads

Scholl

Éliminent les cors
et callosités...
rapidement!



SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 22 AU 26 FÉVRIER 1983

Du monde bien serviable, ça profite



Épicerie Chez ROCK inc.

4992 Dollard Lac-Mégantic

583-1785

Marché GRIMARD enr.

2983 Laval Lac-Mégantic

583-0775

SUCRE granulé

blanc
GRAD
2 kg

.88

produits surgelés

JUS d'ORANGE
KENT concentré

12 on.

.78

CAFÉ instantané

NESSCAFÉ
10 on.

4.58

ESSUIE-TOUT

PRONTO
blanc
2 rlx

.79

SAUCE à SALADE

MIRACLE WHIP
de Kraft
1 l.

1.98

SHORTENING

DOMESTIC
3 lb

1.98

BOISSONS GAZEUSES

PEPSI et DIET PEPSI
750 ml

6/2.48

plus dépôt
avec achat de 25.00\$
limite un, par famille

PAPIERS MOUCHOIRS

FACETTES
blanc
boîte de 400

1.59

DÉTERSIF et ASSOUPLEISSANT

BOLD 3
12 l.

7.99

Nous faisons la livraison dans toute la ville

FRUITS et LÉGUMES

LAITUE

en pomme
grosneur 24
Canada #1
Prod. Calif.

ch. **.49**

Champignons

frais
Canada #1
Prod. Qué.
8 on.

1.28

POMMES McIntosh

Atm. contrôlé
Canada de fantaisie
Prod. Québec
cello 1.81 kg
ou 4 lb

1.48

Échalotes

Canada #1
Prod. Flo.

.28

VIANDES

POITRINES de poulet

frais avec dos

lb 1.55

kg **3.42**

CUISSES de poulet

frais avec dos

lb 1.13 kg **2.49**

FESSE de JAMBON

cuite, découennée
un bout ou l'autre

lb 1.48

kg **3.26**

SAUCISSES FUMÉES

HYGRADE
pqt 454 g.

1.68

VIANDE cuite

tranchée
ass.
pqt 175 g.

.98

BOUDIN frais

kg **2.82**

lb 1.28

De nombreux autres spéciaux vous sont offerts en magasin

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de substituer par un produit similaire.

On fait *quasiment* partie de la famille

Carnet Social

BAILLARGEON - BUSQUE



(St-Romain A.P.) - En l'église de St-Romain fut béni le mariage de Louise Baillargeon fille de M. et Mme Gérard Baillargeon (Marguerite Racine) de St-Romain à Gilles Busque fils de M. et Mme Roger Busque (Reine Blanche Breton) de St-Benoît. Les nouveaux époux demeurent à St-Benoît. Nos félicitations.

CHALIFOUX - PELCHAT



(St-Romain A.P.) - En l'église St-Pierre Apôtre de Montréal a été célébré le mariage de Carole Chalifoux, fille de M. et Mme Jean-Marie Chalifoux (Denise Lachance) de St-Rémi à Raymond Pelchat fils de M. et Mme Félicien Pelchat (Françoise Lapointe) de St-Romain. Les nouveaux époux demeurent à Montréal. Félicitations à Carole et Raymond, nos meilleurs vœux de bonheur vous accompagnent.

BOULET - BOUFFARD



(St-Romain A.P.) - En l'église de Lac Drolet a été célébré le mariage de Céline Boulet, fille de M. et Mme Gaston Boulet (Yvette Nadeau) de Lac Drolet à Christian Bouffard, fils de M. et Mme Damase Bouffard (Ghislaine Caron) de St-Romain. Les nouveaux époux demeurent à St-Romain. Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

40e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE M. et MME ALPHONSE LAFLAMME



Le 4 septembre 1982, fut organisée par les enfants de M. et Mme Alphonse Laflamme (Rose-Ange Langlois) de Ste-Cécile, à la Salle de l'Age d'Or de Lac Drolet, une soirée en leur honneur à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Une gerbe de fleurs fut offerte par France Prince de Scotstown et une plaque-souvenir remise par Sylvain Couture, fils de Jean de Ste-Cécile, petits-enfants des jubilaires. Félicitations! Nos meilleurs vœux de joie, santé, bonheur et longue vie accompagnent M. et Mme Laflamme.

VEILLEUX - LAVALLIÈRE



Le 19 novembre 1982 à Augusta Me, Mme Jeannine Veilleux de Augusta Me unissait sa destinée à celle de Gérard Lavallière de Lac-Mégantic. M. Raymond Veilleux servait de témoin à sa mère tandis que M. Alain Lavallière servait de témoin à son père. Les nouveaux époux demeurent à Augusta Me. Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.



SOYEZ BELLES
René Vincent

Les lunettes peuvent être attrayantes

by René Vincent



Vous pouvez faire de vos lunettes un accessoire qui ajoute à votre beauté. Voici comment:

Même si les grandes montures sont à la mode, si vous avez un petit visage, cette mode

n'est peut-être pas pour vous. Votre monture doit être harmonieusement proportionnée à la forme de votre visage.

La couleur de la monture doit elle aussi être en harmonie avec votre teint. Certains opticiens sont équipés pour vous montrer sur film vidéo comment différents genres de montures s'adaptent à votre visage.

Si vous êtes myope, vos verres donneront l'illusion que vos yeux

La cigogne nous a raconté...



(Cookshire C.B.) - M. et Mme Sylvain Thompson (Carole Roy) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille qui a été baptisée sous le prénom de Mélanie. Parrain et marraine, Ronny Moro et Nicole Roy. Félicitations!

(Cookshire C.B.) - M. et Mme Daniel Bouchard (Nicole Moisan) sont heureux d'annoncer à leurs parents et à mis la naissance d'un fils baptisé sous le prénom de Patrick. Parrain et marraine Camille Couture et Hélène Bouchard. Félicitations!

CONNAISSEZ-VOUS LA F.P.E.?

La F.P.E., c'est la formation préparatoire à l'emploi. La F.P.E. est offerte gratuitement par la Commission scolaire régionale de l'Estrie en collaboration avec la Commission de formation professionnelle d'Estrie et le Centre d'emploi du Canada.

La durée de la formation est de 19 semaines de 30 heures, du lundi au vendredi.

Pour être admissible, le candidat doit avoir un an de plus que l'âge légal de fin de scolarité et être sans emploi régulier depuis au moins deux ans.

Le candidat éligible reçoit une allocation de formation déterminée d'après des critères précis.

Pour faire application à la F.P.E., il faut se présenter au Centre Saint-Michel, 135, rue King Ouest, Sherbrooke, J1H 1P4 où composer 565-3940. Les gens de Magog peuvent composer 843-6116, les gens d'Asbestos et de Richmond doivent composer 879-7191, les gens de Coaticook, 849-3094 et les gens de Lac Mégantic, 583-3300.



LAPIERRE - Voici Josée, 8 mois, enfant de M. et Mme Jean-Guy Lapierre (Suzanne Proteau) de Rock-Forest. Elle dit bonjour à son parrain et sa marraine M. et Mme Réjean Roy de Lac-Mégantic ainsi qu'à ses grands-parents M. et Mme Alcide Lapierre de Lac-Mégantic et M. Antonio Proteau de Lambton.



PÉPIN (Stornoway A.D.) - Bonjour! Je me présente Véronique Pépin enfant de Ernest Pépin et Brigitte Cameron de Blind River Ont. Je suis née le 22 juin 1982. Je voudrais dire bonjour à mon grand-papa, M. Philippe Pépin de Stornoway ainsi qu'à mon parrain et ma marraine, M. et Mme Marcel Cameron de La Guadeloupe.

NAISSANCES À COURCELLES EN 1982

(Courcelles R.B.) Stéphane enfant de Gilles St-Pierre et de Fabienne Roy;
Hugo enfant de Richard St-Pierre et de Sylvie Boulanger
Cindy enfant de Luc Bernier et Annette Lapierre
Carl enfant de Benoit Patry et Rita Dubois
Esther enfant de Jocelyn Patry et Monique Pomerleau
Cynthia enfant de Dorian Patry et Sylvie Proteau
Simon enfant de Armand Blanchet et Denise Côté
Catherine enfant de Laval Lapierre et Nicole St-Pierre
Vicky enfant de Jacques Godbout et Germaine Coulombe
Julie enfant de Marc-André Bilodeau et Céline Lacombe
Isabelle enfant de Claude Grégoire et Gisèle Drouin
Pierre enfant de Michel Fournier et Sylvie Grondin
Ghislain enfant de Daniel Bélanger et Manon Dupuis
Maryse enfant de Richard Bélanger et Louisette Gagnon
Pierre-Étienne enfant de André Campeau et Gisèle Cameron.

sont plus petits; il vous faudra choisir un maquillage un peu plus foncé pour qu'ils se voient au travers des verres. Il ne sera pas nécessaire de marier les couleurs de votre ma-

quillage autant que vous le feriez normalement.

Si vous êtes presbyte, vos verres agiront comme une loupe. Vous devrez donc marier les couleurs de votre maquillage plus que normalement parce qu'il

sera exagéré par vos verres.

Et si vos verres sont teintés, vous aurez à accentuer vos couleurs pour qu'elles soient visibles par transparence.

Avec les grandes montures, il est bien d'appliquer un "blush" de couleur vive en commençant près de la ligne des cheveux et en estompant en direction des joues. Ne négligez pas les joues qui se voient au travers des verres. Une légère application de "blush" sur le front, les tempes et le menton ajoutera de l'éclat à votre visage.

Et surtout, n'oubliez pas, il faut toujours vérifier votre maquillage quand vous mettez ou enlevez vos lunettes.

René Vincent est le directeur exécutif de Allied Beauty Association

La chute du gouvernement Lévesque est une question de temps

— Fabien Bélanger

"La Loi 111 que le gouvernement a forcé d'adopter n'est tout simplement pas digne d'un peuple civilisé. La seule solution possible est l'élection d'un nouveau gouvernement qui signifierait un changement d'attitude pour bien du monde".



difficulté à emprunter sur les marchés; ses relations avec le fédéral et les autres provinces du Canada sont pratiquement rompues... Qui, maintenant, peut accepter de collaborer avec un gouvernement qui ne craint pas d'abolir sa propre Charte des droits et

libertés de la personne dans sa législation?" se demande-t-il.

M. Bélanger conclut que les événements qui se sont produits avec le secteur public et para-public forcera le gouvernement à déclencher des élections générales au Québec.

Un convoi du C.P. dévalisé...

Les policiers retrouvent 10 pneus enfouis sous la neige

Un convoi de marchandises du Canadien Pacifique qui était immobilisé sur une voie d'évitement entre Lac-Mégantic et Woburn, en attendant d'être dirigé vers Halifax, via le Maine, a été dévalisé dans la nuit du 11 au 12 février.

Au moins quinze des cent vingt-cinq wagons ont été ouverts. Les limiers de la Sûreté du Québec appelés sur les lieux dès le lendemain matin ont pu récupérer, en suivant les traces laissés dans la neige par les voleurs, une dizaine de pneus Michelin neufs, enfouis sous la neige près de la voie ferrée.

On présume que le butin était trop encombrant pour être chargé dans un véhicule au cours de la nuit et qu'il avait été camouflé là dans l'espoir d'être en mesure de le récupérer plus tard.

La Sûreté du Québec dit disposer de bons indices pouvant conduire bientôt à l'arrestation de suspects. Les pneus ont été récupérés par les Ser-

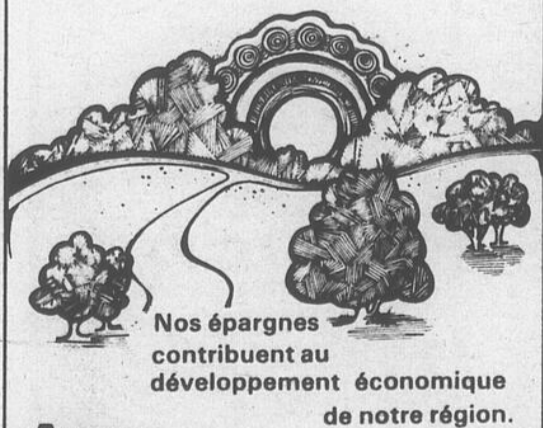
C'est ce qu'affirme le député libéral de Mégantic-Compton, M. Fabien Bélanger qui est intervenu publiquement, la semaine dernière, pour la première fois depuis le début du conflit opposant les enseignants au gouvernement Lévesque.

Dans un communiqué rendu public vendredi, M. Bélanger se dit convaincu

que... "Même si le gouvernement péquiste tentait de s'accrocher et de rester désespérément au pouvoir, il ne peut espérer une amélioration de la situation actuelle".

"Ce gouvernement est bloqué dans toutes les avenues" écrit-il. "Sur le plan économique et financier, le Québec est dans une sérieuse situation et éprouve de la

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE



Nos épargnes contribuent au développement économique de notre région.

Avec L'Entraide économique de Frontenac vivons le Québec ensemble!

583-4495



PLANS de MISE DE COTE et de FINANCEMENT sur place

VENTE de MATELAS "BEAUTYREST" de SIMMONS

NOUS VOUS REMETTRONS

de \$100.

à

\$150.

pour votre VIEUX MATELAS à l'achat d'un

- "Back Care" I-II ou III
- Ens. matelas "Caress"
- Ens. matelas "Ostermoor" ou
- Ens. matelas "Classic Orthotonic"

Un support ferme et naturel.



CHAQUE RESSORT

(il y en a 810 dans un matelas de 54") est ENSACHÉ individuellement en vue de soutenir chaque partie du corps



Shier Ltée

5200 rue Frontenac
Tél. 583-2404
LAC-MEGANTIC



ÉCOLE de CONDUITE SHERBROOKE



Richard MICHAUD représentant

désire annoncer à la population

l'ouverture de son bureau à Lac-Mégantic situé au 4790 Dollard
tél. 583-4111 - Rés. 549-2930

HEURES D'OUVERTURE du LUNDI au VENDREDI de 8h30 à 11h00 - de 12h30 à 14h30

Prochaine session de cours: mercredi 23 fév. à 19h30

vices de Sécurité de la compagnie de chemin de fer en attendant la fin de l'enquête.

Ce genre de méfait demeure plutôt rare dans la région de Lac-Mégantic malgré un trafic ferroviaire intense entre Montréal et les provinces maritimes.

comprend le billet d'autobus, et l'entrée au Salon. Hâtez-vous car le nombre de place est limité. Pour inscription: 583-4070.

Nicole Ouellette, publiciste.

Les Fermières de Ste-Agnès

L'assemblée des Fermières a eu lieu le 16 février au local habituel. Notre invitée, Me Diane Perreault, nous a communiqué de précieux renseignements sur "La femme et le Régime de pension et de rentes du Québec".

Notre Valentine élue: Jeannine Audet. Une très belle exposition de tissus extensibles a été présentée par Mme Henriette Bellefleur. Des prix ont été tirés au hasard; les gagnantes, Mme

Adrienne Plante, Mme Eva Pagé et Mme Fleurette Duquette. Certains n'ont pas encore été réclamés, donc vérifiez vos billets: 627519 et 627656.

Salon de la Femme

Un voyage est organisé par les Fermières de Ste-Agnès pour assister au Salon de la Femme à Québec, jeudi le 10 mars. Le coût du transport est de 12\$ pour les membres et de 13\$ pour les non-membres. Ce montant

OCCASION D'AFFAIRE

ATTENTION 1,800\$ à 4,000\$ PAR MOIS

ENER-SAGE E.S. RECHERCHE DISTRIBUTEUR À TEMPS PLEIN OU PARTIEL SELON LE SECTEUR

Pour information: Montréal 341-7196 Ext.: 1-800-361-9625

Entretiens Féminins

Comment réagir à la déprime saisonnière

par Janne Lavallière
On n'en meurt pas mais on en est presque tous atteint un jour ou l'autre. La déprime du printemps, vous connaissez? Beaucoup de gens l'attribuent injustement à l'hiver qui s'éternise. Il semble pourtant que ça n'ait rien à voir avec la température. Observons le phénomène d'un peu plus près.

Tout le monde semble jouir de la vie sauf nous! On a alors tendance à se replier sur soi-même, en maugréant contre son inaptitude à modifier son sort ou bien on devient intolérant envers les autres.

Des signes qui ne trompent pas

À quoi reconnaît-on qu'un individu est déprimé? Il éprouvera souvent des troubles du sommeil: il aura de la difficulté à s'endormir ou s'éveillera tôt le matin. En plus de ressentir une grande lassitude, il souffrira souvent de maux de tête musculaires au niveau du dos, du cou ou des épaules. Des problèmes de constipation seront souvent constatés.

L'humeur d'un individu déprimé est extrêmement variable. À un regain d'énergie succédera une perte d'enthousiasme, ses activités seront ralenties et accompagnées d'une certaine agitation anxieuse. D'autre part, la personne déprimée recherchera le réconfort et la sympathie afin de contrer cette grande tristesse qu'elle éprouve généralement. Soulignons cependant que ces symptômes ne sont pas nécessairement tous



présents lors d'une déprime saisonnière.

Comment s'en tirer tout seul

Personne n'est à l'abri de ces difficultés passagères et on peut très bien s'en sortir sans l'aide d'un spécialiste. Voici quelques suggestions qui pourront vous aider à sortir de l'impasse:

— tenir compte de son état d'esprit et surtout, ne pas tenter de fuir en buvant ou en se bourrant de pilules car on ne ferait que retarder l'échéance. Constaté l'impasse mais éviter de dramatiser;

— se fixer un objectif que l'on peut réaliser soi-même. S'arranger pour obtenir du succès dans un domaine quelconque afin de se sentir mieux dans sa peau et se revaloriser à ses propres yeux. S'adonner à une activité qui nous intéresse et qui risque de nous procurer du plaisir et de la satisfaction (par exemple, faire du jogging ou préparer

son jardin). L'important, c'est d'agir plutôt que de subir, de canaliser son énergie vers quelque chose d'accessible et de réalisable par soi-même. En un mot, briser la routine;

— une fois cette étape entreprise, partager son nouveau bien-être avec la famille, les amis ou les voisins. C'est là une bonne façon de consolider sa reprise en main tout en créant de nouveaux liens.

La déprime saisonnière est généralement de courte durée, bien vécue, elle peut être l'occasion de faire un petit ménage dans sa vie pour mieux repartir ensuite...

Ce texte a été réalisé en collaboration avec Roger Rivest, psychologue au C.L.S.C. Centre-Ville, Montréal.



Salon «L»

ESTHÉTIQUE ELECTROLYSE

- TRAITEMENT FACIAL
- ÉPILATION à la CIRE
- MAQUILLAGE D'AUTOMNE
- DISTRIBUTION des PRODUITS LABORATOIRE de RENAUD

Sur rendez-vous

3932 Laval Nord
LAC-MÉGANTIC
583-0203

VOYEZ NOS SPÉCIAUX

Bonichoix

CIRCULAIRE

IGA Boniprix

CIRCULAIRE

MARCHE ARGUIN

PAGE B-9

provibec

PAGE A-13

provigo

CIRCULAIRE

SENIQ PRO

PAGE A-15

AIDE MÉMOIRE

Articles ménagers

Articles à congeler
Ampoules électriques
Chandeliers
Cire à chaussures
Cire à plancher
Détergent
Essuie-tout
Javelant
Nettoyeur
Nettoyeur à fenêtre
Papier d'aluminium
Papier ciré
Papier hygiénique
Poli à meubles
Sacs à ordures
Savon
Serviettes de papier
Serviettes de table

Denrées de base

Apprêts à salade
Cacao
Café
Cassonade
Catsup
Chocolat à cuisson
Épices
Essences
Farine
Fécule de maïs
Gélatine
Huile
Lait évaporé
Lait en poudre
Mayonnaise
Moutarde
Poivre
Poudre à pâte
Saindoux
Sel
Sirop
Soda à pâte
Sucre
Thé
Vinaigre

Fruits et légumes

Ail
Ananas
Bananes
Blé d'inde
Brocoli
Carottes
Céleri
Champignons
Choux
Choux de Bruxelles
Citrons
Concombres
Épinards
Fraises
Fèves
Laitue
Oignons
Oranges
Pamplemousses
Papates
Pêches
Poires
Poireaux
Pommes
Prunes
Piments verts
Radis
Raisins
Tomates

Boulangerie

Pain
Beignes
Biscuits
Brioches
Gâteaux
Muffins
Tartes

Comptoir laitier

Beurre
Crème
Crème glacée
Crème sûre
Fromage
Lait
Margarine
Yogourt
Oeufs

Conserves

Asperges
Betteraves
Blé d'inde
Épinards
Fèves
Fruits
Jus de fruits
Jus de tomates
Pois
Poisson
Tomates
Viande
Légumes

Divers

Aliments pour bébé
Assouplisseurs
Beurre d'arachide
Bière
Biscuits soda
Bonbons
Céréales
Cigarettes
Compotes de pommes
Confitures
Couches pour bébés
Dentifrice
Fruits secs
Gelées
Liqueurs douces
Macaroni
Marinades
Mélasse
Noix
Nouilles
Nourritures chiens, chats
Olives
Papiers mouchoirs
Poudings
Riz
Sauces
Serviettes sanitaires
Shampooing
Sirop
Soupe
Spaghetti

Produits congelés

Gâteaux
Jus de fruits
Pizza
Pâtés
Poissons
Tartes

Viande et poisson

Agneau
Bacon
Boeuf haché
Boudin
Dinde
Foie
Jambon
Pâté à la viande
Poisson
Porc
Poulet
Saucisse fumée
Saucisse
Veau

grosses économies

et autres articles

AU MARCHE DE
FRUITS et LEGUMES
J. LEBLANC INC.

Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc...

5328 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321

MAIGRIR EN SOURIANT...

VOUS POUVEZ PERDRE DU POIDS EN MANGEANT BIEN ET DE TOUT

Lily VALLIÈRES, diététiste professionnelle, organise une session de groupe à LAC-MÉGANTIC pour les personnes désirant perdre du poids.

- SOIRÉE D'INFORMATION: LUNDI, 7 MARS à 7h30 p.m., à la CLINIQUE MÉDICALE
- DÉBUT DES COURS: LUNDI, 14 MARS

Inscription: 10.00\$ - Rencontre: 5.00\$ - Le nombre est limité

Pour informations et inscription, s'adresser à:

LA CLINIQUE MÉDICALE LAC-MÉGANTIC
5256 rue Frontenac

583-3343

DÉCES

LAC-MÉGANTIC

Mme Emile Vallée



Le 26 janvier 1983, Mme Emile Vallée née dame Irène Desloges décédait à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke à l'âge de 73 ans et 3 mois. Elle était domiciliée au 5013 rue Bonin à Lac-Mégantic.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Émile Vallée; ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme André Vallée de Winnipeg, M. et Mme Edouard T. Robichaud (Denise) de Church Point, N.E., M. et Mme Gilles Vallée de Winnipeg, Mme Nicole Vallée de Lac-Mégantic, M. et Mme Réjean Orichelsky (Suzanne) de Nantes; ses frères, ses soeurs, ses

beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Alfred Desloges de Lac-Mégantic, Mme Marie Huard de Montréal, M. et Mme Armand Desloges de Valleyfield, M. et Mme Léo-Paul Desloges de Granby, M. et Mme Arthur Vallée de St-Lambert de Lévis, M. et Mme Jean-Paul Vallée de St-Lambert de Lévis, M. Lionel Vallée de St-Lambert de Lévis, Mme Lucienne Vallée-Turgeon de St-Jean Chrystostôme. Ainsi que plusieurs autres parents, petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Ste-Agnès de Lac-Mégantic, le 29 janvier 1983. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Germain Lavallée.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

MARSBORO

M. et Mme Albert Bolduc



Le 12 janvier 1983 Mme Albert Bolduc (Simone Roy) décédait à l'Hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic à l'âge de 62 ans et 1 mois. Elle était domiciliée à Marsboro.

Le 5 février 1983, M. Albert Bolduc décédait à l'Hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic à l'âge de 65 ans et 8 mois. Il était domicilié à Marsboro.

Ils laissent pour pleurer leur perte leurs enfants: M. Henri-Louis Bolduc de Marsboro, M. et Mme Maurice Fortier (Denise) de Marsboro; ses petits-enfants: Karine, Steve Fortier, Mme Marie-Claire Mercier, Jacques, Gaétan, Sylvie, Danny de

Lac-Mégantic; leurs frères leurs soeurs, leurs beaux-frères et belles-soeurs: M. Mathias Roy (Rachelle) de Ste-Cécile, M. Florian Roy (Jeanne) de Québec, M. Siméon Breton de Lac-Mégantic, M. Donat Bolduc (Binnat), M. Amédée Couture (Angelina) de Sherbrooke, M. Wilfrid Couture (Rosanna) de Lac-Mégantic, M. Achille Pouliot de Sherbrooke, M. Odra Bolduc de Sorel, Mme Yvonne Quintin de Montréal, M. Antonio Bolduc de Sherbrooke, M. Léo Bolduc (Thérèse) de Sherbrooke, M. Normand Côté (Germaine) de Sherbrooke, ainsi que plusieurs autres parents,

neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles de Mme Bolduc se sont déroulées en la paroisse de St-René Goupil de Marsboro le 15 janvier 1983. Les funérailles de M. Bolduc se sont déroulées le 8 février 1983.

Les services funèbres ont été célébrés par M. l'abbé Jean-Claude Roy.

Le cercueil de Mme Bolduc était porté par Yvan

Laroche, Jacques Roy, Armand Côté, Gérard Bolduc, Gaétan Breton et Alain Roy.

Le cercueil de M. Bolduc était porté par Luc Roy, Gaétan Breton, Roger Bolduc, Lionel Bolduc, Christian Bolduc et Paul-Émile Audet.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par les deuils.

LAC-MÉGANTIC

Mme Joséphine Lareau



Le 4 février 1983, Mme Joséphine Lareau décédait à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic à l'âge de 83 ans. Elle était l'épouse en premières noces de M. Irénée Dostie et en secondes noces de M. Omer Lareau.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants: M. et Mme Émilien Dostie (Lucienne Fortier) de Montréal, M. et Mme Paul-Émile Dostie (Aline Renaud) de Ville Laval, M. et Mme Paul-Émile Gagné (Rita) de Lac-Mégantic, Mme Germaine Dostie de Ile Bizard, M. et Mme Toussaint Dostie (Pauline Archambault) de Ville Lasalle, M. et Mme Mar-

cel Dostie (Lizon Caouette) de Floride, Sr Marielle Dostie missionnaire au Pérou, M. et Mme Denis Thibault (Georgette Lareau) de Montréal, M. et Mme Jules Lacroix (Jeanne d'Arc Lareau) de Sherbrooke, Mme Madeleine Lareau-Provençal de Sherbrooke, Guy et Claude Lareau; ses petits-enfants: M. et Mme Clément Savoie, Mme Rolande Caron, M. Yvon Dostie, Mlle Madeleine Gagné, M. et Mme Normand Philippon, M. et Mme Jean-Rock Latulippe, M. et Mme Réal Gagné, Johanne et Alain Gagné, M. et Mme Guy Bugeaud, M. et Mme Gilles Dostie, M. et Mme Normand Dostie, M. et Mme René Dostie, M. et Mme Raymond Toupin, M. David Dostie, M. et Mme Pierre Gamelin, M. et Mme Michel Brault, M. et Mme Guy Dostie, M. et Mme Tommy Seivewright, M. Denis Dostie, Mlle Marie Dostie, Mlle Lisa Dostie. Ainsi que plusieurs autres parents, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic le 7 février 1983. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Germain Lavallée assisté de M. l'abbé Jean Cauchon, du Révérend Père Claude Leclerc c.s.c., de M. l'abbé Lionel Lize aumônier des SS de la Présentation de Marie. Les offrandes ont été recueillies par Guy Dostie et David Dostie.

Le cercueil était porté par: Paul-Eugène Poulin, Joseph Plante, Denis Thibault, Léon Dostie, Robert Dostie et Émilien Dostie.

Le cercueil était porté par: Paul-Eugène Poulin, Joseph Plante, Denis Thibault, Léon Dostie, Robert Dostie et Émilien Mercier.

Nos plus sincères condoléances aux membres éprouvés par le deuil.

MESSE ANNIVERSAIRE



Une messe 1er anniversaire sera célébrée à la mémoire de **MME ALFRED CÔTÉ**, mercredi le 23 février à 7h00 p.m. en l'église de Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

M. Emile Vallée et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes de messes, fleurs, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles lors du décès de

Mme EMILE VALLÉE
décédée le 26 janvier 1983
à l'âge de 73 ans et 3 mois

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LAC-MÉGANTIC

Mme Jean-M. Fortier



Bolduc de Sherbrooke, M. Mme Conrad Bolduc (Doris) de Lac-Mégantic, Mlle Réjeanne Bolduc de Lac-Mégantic. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Denis Fortier de Sherbrooke, Mme Alexandre Audet (Bernadette) de Rock Forest, Mme Cécile Fortier de Sherbrooke, M. Mme Alphonse Audet (Germaine) de Sherbrooke, M. Henri Fortier oblat de Marie-Immaculée à Ste-Agathe de Monts; M. Mme Léo-Paul Lajoie (Gabrielle) de St-Hyacinthe.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de

Au C.H. Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 9 février 1983 est décédée dame Yvette Bolduc à l'âge de 59 ans et 11 mois, épouse de M. Jean-Marie Fortier demeurant au 4758 Papi-neau, Lac-Mégantic.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, sa mère, Mme Régina Bolduc de Lac-Mégantic. Ses enfants: Denise et Pierre de Lac-Mégantic. Ses frères et soeurs: M. Mme Gérard Lemieux (Annette) de East Angus; M. Mme Roland Lacroix (Rita) de Lac-Mégantic, Mlle Jeanette Bolduc de Lac-Mégantic, Mlle Marielle

L'Écho de Frontenac, mardi, 22 février 1983 - A-19

Ste-Agnès le 12 février 1983. Inhumation a eu lieu au cimetière de Ste-Cécile.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

"L'Hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité"



Témoin actif de sa région et agent de changement



GRANIT ISABEL inc.

monuments funéraires
granit canadien et importé

entièrement fabriqués et lettrés à l'atelier à Ste-Cécile
Installation partout au Québec

Fernand Isabelle, président
Ste-Cécile

30 ans d'expérience
tél.: rés. 583-2579

Mme Laurette Fortier, représentante pour la région,
tél.: 583-2554 - Permis no 100-951

Jacques & Frères Inc.

3778, rue Québec-Central
Lac-Mégantic
(819) 583-0444

Fondée en 1946



PLAN PROFITABLE DE PRE-ARRANGEMENT FUNERAIRE

Le PLAN DE PRE-ARRANGEMENT FUNERAIRE c'est une prévoyance pendant que l'émotion est encore sous contrôle.

Toute personne peut prendre des mesures de son vivant pour s'assurer le genre de sépulture qu'elle désire après son décès.

Et, si vous désirez de plus amples renseignements concernant cette pratique, n'hésitez pas à nous rendre visite au 3778, Québec-Central, Lac-Mégantic, 819-583-0444.

Nous étudierons ensemble ce qui convient le mieux à vos goûts, vos besoins et ceci sans obligation de votre part.

Pour rendez-vous communiquer à: 819-583-0444

Notre intégrité, notre expérience et notre solvabilité sont votre meilleure garantie.

Les montants déposés sont placés en garantie selon la loi de l'Assurance dépôts du Québec.

NOM

ADRESSE

VILLE Code postal Prov.

Granit canadien et importé
Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage
(Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré



PRIX TRÈS RAISONNABLES
Pour un dernier hommage à vos chers disparus
consultez

LES GRANITS APPALACHES inc.

(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)
TEL.: ATELIER (819) 549-2002

JACQUES BAUDOIN REPRESENTANT

Tél.: (819) 549-2081

Permis de vendeur no 105 127

PHARMACIE UNIPRIX

votre partenaire dans la lutte à l'inflation

Facelle Royale TV
Essuie-tout blanc, 2 rouleaux

119
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Reese's Pieces TV
Friandise, centre à saveur d'arachide naturelle 454 g

OFFRE GRATUITE
Avec preuves d'achat réglementaires, Vous recevrez GRATUITEMENT un T-SHIRT E.T.™ pour fillette ou garçon.

249 ou 2/459
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83



No Salt NOUVEAU TV
Succédané, hyposodique de sel 225 g

219
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Préparation-H
Onguent 50 g

249
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Hemarexin
24 ampoules buvables

999
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



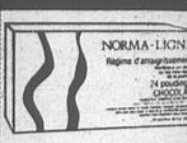
Norma-Ligne
Régime amaigrissant Lait Malté Saveurs assorties 20 SACHETS

799
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Norma-Ligne
Régime amaigrissant Poudring Saveurs assorties 24 SACHETS

979
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client




ASPIRIN
100 comprimés de Bayer

189
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Chloraseptic
18 pastilles

149
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Aquafresh
Dentifrice 150 mL

169
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Head & Shoulders
Shampooing lotion ou revitalisant 350 mL

349
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Pret
Shampooing 450 mL PLUS 100 mL en BONUS

399
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Scotties
Papier mouchoir Boîte de 100

49¢
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Facelle Royale
Papier mouchoir Format pour homme Boîte de 60

99¢
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Facettes
Papier mouchoir Boîte de 400 de Facelle

169
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client




ANACIN
50 comprimés ou 36 capsules

149
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Chloraseptic
Liquide 170 mL

219
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



E-Toro
Shampooing 350 mL

299
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



E-Toro
Crème rince 225 mL

169
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Revlon Flex
Shampooing ou Conditionneur 450 mL

349
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Kemotex
Pour ongles durs 10 mL

339
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Valda
175 pastilles

349
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client




Valda
55 pastilles

149
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



EVEREADY
Piles pour appareils acoustiques, montres et calculatrices maintenant disponibles dans toutes les pharmacies UNIPRIX.



le coin de bébé



Pampers
Couches jetables 48 Premiers Pas ou 60 Super-absorbantes (Régulières ou avec fronces perméables)

10³⁹
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Pampers
Couches jetables 24 Premiers Pas avec fronces perméables

519
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Ramses SENSITOL
12 condoms PLUS 3 en BONUS

399
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Oragel
Régulier 5.4 g

159
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Dr. West Plus
Brosse à dents

99¢
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Dr. West
Brosse à dentier

139
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Pampers
Couches jetables 30 De Jour ou 22 De Nuit ou 24 Super-absorbantes avec fronces perméables

429
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Pampers
Couches jetables 48 Nouveau-Né avec fronces perméables

629
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Préparation-H
24 suppositoires

399
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Cuticura
Savon médicamenteux 99.23 g

259
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Propa-Ph
Solution nettoyante Médicament antiacnéique 173 mL

299
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Propa-Ph
Solution nettoyante Médicament antiacnéique 473 mL

499
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Centre de photo UNIPRIX

Obtenez un deuxième jeu de photos pour seulement lors du développement d'un film couleur

8¢

OBTENEZ PLUS POUR VOTRE \$

Uniprix
Lave-vitre 4 litres

139
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Bic
Briquet au butane PLUS 1 crayon GRATUIT

89¢
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Assainissair
de Philips Purificateur d'air Mobile No AC-1001 E

3295
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Filtres Assainissair
Filtres pour Assainissair

459
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Centre de produits naturels UNIPRIX

Promotion du 23 février au 5 mars 1983

VOUS NE PAYEZ LE PRIX COUPÉ ANNONCÉ QUE SUR REMISE DU COUPON AU COMPTOIR SEULEMENT. DISPONIBILITÉ GARANTIE

Si nous ne pouvons vous fournir le produit que vous désirez au prix coupé annoncé durant cette promotion, nous vous GARANTISSONS le même bas prix coupé dès que notre stock sera renouvelé, en vous remettant un BON D'ACHAT DIFFÉRÉ.

Les dessins sont utilisés pour fins d'illustration seulement. Les descriptions prévalent sur les illustrations en tout temps.

Royal Glasong
100 capsules de Bio Chimique

899
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Café Naturel
140 g de Lallo

249
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Epheryl
60 comprimés de Lallo

749
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Magnesium
100 capsules de Lallo

599
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client



Tisanes de Lallo
20 sachets Saveurs assorties

199
Avec ce coupon du 23.02 au 05.03.83
Limite: 3 par client

